

**COMITÉ SYNDICAL**

**RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2014**

**Date de la convocation : 28 novembre 2014**

**Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser**

**Présents :**

Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire), Monsieur Philippe COURBE (Titulaire), Monsieur Jean Charles MOURLOT (Suppléant), Monsieur Hervé GAYRARD (Titulaire), Monsieur Bernard PIOT (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Julio CARBALLO (Titulaire), Monsieur Gérald GOUTANIER (Titulaire), Monsieur Claude CAMINADE (Suppléant), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Ludovic MANSUY (Titulaire), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Patrick MEIFFREN (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Daniel DUBOURG (Titulaire), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Monsieur Patrick PELLETON (Titulaire), Monsieur Jean FAVORY (Suppléant), Monsieur Frédéric BROUARD (Titulaire), Monsieur Régis PUJOL (Suppléant), Madame Emmanuelle TOSTAIN (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Christian MUR (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°20141215\_001  
PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013 DU CONTRAT DE  
PARTENARIAT**

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

**DÉLIBÉRATION N°20141215\_001**  
**PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013 DU CONTRAT DE**  
**PARTENARIAT**

**Vu** le Contrat de Partenariat Public Privé,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L1414-14,

**Vu** le rapport d'activité 2013 établi par la société Gironde Haut Débit titulaire du contrat de partenariat,

Aux termes de l'article L.1414-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, «un rapport annuel établi par le co-contractant, est présenté par l'exécutif de la collectivité territoriale ou de l'établissement public, avec ses observations éventuelles, à l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale ou de l'organe délibérant de l'établissement, afin de permettre le suivi de l'exécution du contrat. A l'occasion de la présentation du rapport, un débat est organisé sur l'exécution du contrat de partenariat»,

Le décret 2009-242 du 2 mars 2009 codifié à l'article D.1414-8 du CGCT décrit le contenu du rapport annuel. Il est établi de manière à permettre la comparaison entre les années d'exécution du contrat. Il comprend donc des données économiques et comptables telles que le compte annuel de résultat de l'exploitation de l'opération du contrat, ainsi que des indicateurs de performances et des recettes de valorisation.

L'article L.1413-1 du CGCT précise que ledit rapport annuel doit faire l'objet d'un examen par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Aussi, conformément à l'article précité, le Président de la CCSPL présente à son assemblée délibérante, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

**Considérant** que la CCSPL a fait l'objet d'une élection par le Comité Syndical par délibération en date du 12 juin 2014,

**Considérant** que la CCSPL s'est réunie en séance plénière en date du 17 novembre 2014 afin d'examiner le rapport annuel 2013 du partenaire privé Gironde Haut Débit,

**Considérant** que la CCSPL s'est prononcée favorablement sur l'examen dudit rapport,

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir prendre acte du rapport annuel 2013 établi par le partenaire privé Gironde Haut Débit.

Adopté à l'unanimité,

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 15 décembre 2014

Pour expédition conforme,

La Présidente de Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

# Rapport Annuel 2013

## Sommaire

<b>DEFINITIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>10</b>
<b>COMPTE RENDU FINANCIER</b> .....	<b>12</b>
1.1 Etat détaillé et valorisé des Biens et Equipements installés depuis le début du projet en contrepartie de la composante « investissement ».....	12
1.2 Etat mis à jour du patrimoine engagé et des amortissements comptables pratiqués .....	20
1.3 Trésorerie : Etat des financements engagés et des valeurs résiduelles financières.....	21
1.4 Liste du personnel GHD affecté à l'exécution du Contrat.....	22
1.5 Comptes de résultat GHD.....	22
1.6 Liste des opérations de maintenance courante effectuées sur l'exercice .....	25
1.7 Mode de calcul et indication des coûts de revient .....	25
1.8 Justificatif du respect des dispositions de la loi n°75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance pour les contrats conclus par ses prestataires.....	25
1.9 Décomposition des résultats financiers .....	27
1.10 Pénalités/Intéressement .....	27
1.11 Conclusion Chantier Financier.....	28
1.12 Liste des Annexes du Compte Rendu Financier .....	28
<b>COMPTE RENDU TECHNIQUE</b> .....	<b>30</b>
2.1 Déploiement.....	30
2.2 Performance .....	36
2.3 Difficultés rencontrées .....	36
2.4 Recettage réseau.....	36
2.5 Liste des Annexes du Compte Rendu Technique .....	37
<b>ELIGIBILITE</b> .....	<b>39</b>
3.1 Tableau d'éligibilité commune par commune hors CUB.....	39
3.2 Conventions satellites signées avec les opérateurs.....	39
3.3 Nombre de Kits vendus.....	40
3.4 Serveur d'éligibilité.....	41
<b>COMPTE RENDU COMMERCIAL</b> .....	<b>44</b>
4.1 Catalogue de services .....	44
4.2 Benchmark des Tarifs du SMGN sur les offres FOA et FOP .....	45
4.3 Commercialisation .....	46
4.4 Etat de réservation des capacités.....	47
4.5 Analyse de l'état d'avancement des démarches entreprises pour la commercialisation du Réseau en 2013.....	50
4.6 Enquête de satisfaction des usagers.....	52

4.7 Suivi des cotations demandées par les opérateurs .....	52
4.8 Autres actions commerciales .....	54
4.9 Liste des Annexes Compte Rendu Commercialisation .....	54
<b>COMMUNICATION .....</b>	<b>56</b>
5.1 Evènementiel .....	56
5.2 Politique de partenariat .....	58
5.3 Site internet .....	59
5.4 Relations presse .....	60
5.5 Communication commerciale .....	61
<b>TABLEAU DE BORD .....</b>	<b>63</b>
<b>ASSURANCES .....</b>	<b>65</b>
<b>DIFFICULTES RENCONTREES .....</b>	<b>67</b>
<b>EXPLOITATION ET MAINTENANCE .....</b>	<b>69</b>
9.1 SIG .....	69
9.2 Reprise du réseau de la ZA de Lazeris, géré par SEML au BARP .....	69
9.3 Déclaration de Travaux et Traitement des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DT/DICT) .....	70
9.4 Incidents d'exploitation .....	71
9.5 Processus Maintenance curative sur LFON et Dommage Réseau .....	72
9.6 Processus de Supervision Fibres Activées, EAS et NRA ZO .....	74
9.7 Gestion approvisionnement EAS .....	74
9.8 Liste des annexes du Compte Rendu Exploitation et Maintenance du réseau .....	69
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>76</b>

Envoyé en préfecture le 17/12/2014

Reçu en préfecture le 17/12/2014

Affiché le

haut débit

# DEFINITIONS

---

## DEFINITIONS

---

**Accès Haut Débit** : Accès supportant un service basé sur une technologie DSL ou sur le dégroupage de la Boucle Locale.

**Adduction** : Désigne tout Alvéole permettant de relier la dernière chambre de génie civil située en domaine public routier et l'entrée dans le domaine privé d'un local.

**Alvéole** : Désigne toute gaine, tout tube, tout fourreau ou toute canalisation en conduite souterraine permettant la pose de câbles de communication électroniques notamment les câbles cuivre de la Dérivation de la Boucle Locale. Un Alvéole relie deux chambres de génie civil ou une chambre du génie civil à une entrée dans un local.

**APD** : Avant-Projet Détaillé.

**APSD** : Avant-Projet Sommaire Détaillé.

**Arteria** : Groupe EDF - filiale de RTE chargée du déploiement d'infrastructures filaires optiques sur les appuis aériens d'ERDF.

**ASF** : Autoroutes du Sud de la France, société française gérant des concessions d'autoroute.

**BB** : Backbone ou Dorsale - réseau structurant du réseau de Fibre Optique Gironde Numérique.

**Biens** : Ensemble des ouvrages, équipements et installations, infrastructures indispensables au service public local du haut débit, situés sur le Territoire du Syndicat constitutifs du Réseau et pour lesquels le Titulaire assure au titre du Contrat, une mission globale de financement, conception, réalisation, exploitation et maintenance, et dont l'existence est matérialisée par la vérification d'aptitude et de bon fonctionnement.

**Boucle Locale** : Partie « capillaire » cuivre du réseau de communications électroniques d'Orange permettant de raccorder tout client final aux équipements de ce réseau.

**Calendrier d'exécution** : Calendrier annexé au Contrat PPP33 (Annexe 9), qui mentionne les délais d'exécution des phases et tranches des travaux, et les dates de mise à disposition correspondantes. Ces dates et délais présentent un caractère impératif.

**CdC** : Communauté de Communes, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) français à fiscalité propre, qui prévoit une intégration limitée des communes membres.

**CG33** : Conseil Général de la Gironde, assemblée délibérante du département français de la Gironde, collectivité territoriale décentralisée. Son siège se trouve à Bordeaux.

**CG CT** : Code Général des Collectivités Territoriales.

**Contrat PPP33** : Contrat de Partenariat Public Privé conclu entre le Syndicat Mixte Gironde Numérique et le Titulaire, Gironde Haut Débit conformément aux dispositions des articles L.1414-1 à L.1414-16 du Code général des collectivités territoriales (et ses annexes). Appelé aussi "le Partenariat" dans le cadre du présent rapport annuel.

**CRD** : Centre Routier Départemental de Bordeaux, de la CUB et de l'Entre-deux-Mers.

**DIRA** : Direction Interdépartementale des Routes d'Atlantique.

**DIRSO** : Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest.

**DSLAM** : Dispositif technique permettant aux opérateurs de délivrer de l'accès à internet. Les DSLAM sont hébergés dans les armoires du PPP (NRA ZO) et donnent lieu à un versement de redevance par les opérateurs au PPP.

**DOE** : Dossiers des Ouvrages Exécutés.

**EAS Usager** : Équipement d'Accès au Service de l'Usager installé sur Site Client Final ou sur Site Cœur dans le cas d'un Accès tronc.

**FAI** : Fournisseur d'Accès à Internet - organisme (généralement une entreprise) offrant une connexion au réseau informatique Internet.

**FO** : Fibre Optique - Fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété de conduire la lumière et sert dans les transmissions terrestres et océaniques de données. Elle offre un débit d'informations nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et supporte un réseau « large bande » par lequel peuvent transiter aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques.

**FOA** : Fibre Optique Activée, service fourni par le Syndicat Mixte qui consiste en la mise à disposition de l'Usager d'une interconnexion basée sur le protocole Ethernet entre deux ou plusieurs Sites Usagers raccordés au Réseau du Syndicat Mixte en vue de l'établissement de Connexions entre ces Sites Usagers, en plus de la maintenance associée aux accès créés sur ces Sites Usagers.

**Orange** : Société initialement titulaire du contrat PPP33. Transfert du contrat d'Orange vers Gironde Haut Débit le 25 septembre 2009, via un avenant de transfert. Orange est le sous-traitant de 1<sup>er</sup> rang de Gironde Haut Débit.

**GC** : Génie Civil - ensemble des techniques concernant les constructions civiles

**GHD** : Gironde Haut Débit (Titulaire du contrat PPP33).

**FOP** : Fibre Optique Passive, service consistant en la fourniture par le Syndicat Mixte à l'Usager d'une ou plusieurs paires de fibres optiques passives permettant de relier au moins deux Sites.

**LI ou LPI** : Ligne Inéligible ou Ligne Personnelle Inéligible - ligne qui à la date de la remise de l'offre présente un affaiblissement supérieur à 78dB. L'affaiblissement concerne la ligne entre le Répartiteur Général et le Point de Terminaison Réseau.

**Loyer** : Rémunération versée trimestriellement par le Syndicat Mixte Gironde Numérique au titulaire du contrat PPP33 Gironde Haut Débit.

**NRA ZO** : Un Nœud de Raccordement d'Abonné Zone d'Ombre (NRA ZO), consiste à étendre la couverture géographique à partir du réseau cuivre historique d'Orange et ainsi d'apporter une montée en débit internet aux riverains.

**Opérateur** : Toute entité exploitant un réseau de communications électroniques ouvert au public ou fournissant au public un service de communications électroniques tel que défini par l'article L32-15 du code des postes et communications électroniques.

**Partenaire** : Est entendu partenaire l'une ou l'autre des parties du PPP33, soit Gironde Numérique ou Gironde Haut Débit.

**Plan d'Affaires** : Maquette de financement du projet PPP33.

**QS** : qualité de service

**Recettes contractuelles** : Les recettes contractuelles estimées correspondent aux prévisions de commercialisation telles que figurant en annexe 10 du contrat PPP33.

Les recettes contractuelles réalisées correspondent aux sommes encaissées sur le compte de Gironde Numérique à la paierie départementale.

Les recettes contractuelles facturées correspondent aux sommes facturées aux Usagers par le Syndicat Mixte Gironde Numérique et servant d'assiette au versement d'intéressements, primes ou pénalités au/ou par le Titulaire.

**Réseau du Syndicat Mixte Gironde Numérique ou Réseau** : Désigne l'ensemble des Biens et Infrastructures déployés par le Titulaire au titre du Contrat PPP33, ainsi que, le cas échéant, l'ensemble des droits de location d'infrastructures existantes du Titulaire ou de tiers pour les besoins du Contrat de partenariat, permettant au Syndicat Mixte Gironde Numérique de fournir le Service public local du Haut débit sur le périmètre géographique du Syndicat défini à l'article 2.4.2 du contrat PPP33.

**RFF** : Réseaux Ferrés de France, Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) français créé en 1997, par une scission limitée à partir de la SNCF. Il est chargé de l'entretien, du développement, de la cohérence et de la mise en valeur des voies ferrées françaises.

**T0** : T0 = 3 Juillet 2009. Date de démarrage de la réalisation du réseau.

**SIG** : Système d'Informations Géographiques. Ensemble de programmes informatiques permettant la description géographique du réseau via l'édition de plans notamment.

**Site Client Final** : Site d'un client final de l'Usager. Le Site Client Final peut être un local d'un site public raccordé au réseau du Syndicat Mixte ou un local d'un site privé situé en ZA.

**Site Cœur** : Site technique principal constituant le cœur du réseau du Syndicat Mixte. Le Site Cœur peut aussi être Site de Concentration.

**Site d'hébergement** : Shelter ou armoire du Réseau PPP33.

**Site de Concentration** : Premier site technique rencontré sur le Réseau du Syndicat Mixte à partir d'une Site Client Final.

**SMGN** : Syndicat Mixte Gironde Numérique. Nommé également Gironde Numérique (GN).

**Sous-traitant** : Désigne tout prestataire de service avec lequel l'Opérateur conclut, en qualité de maître de l'ouvrage, un contrat d'entreprise en vue de lui faire réaliser tout ou partie des interventions sur le Génie Civil au titre du Contrat. Un Sous-traitant est autorisé à recourir à la sous-traitance telle que définie et encadrée par la loi n°75-1334 du 31 décembre 1975.

**Usager** : Désigne tout Opérateur, y compris les collectivités locales, Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) souscrivant au Service fourni au titre du Contrat par le Syndicat Mixte Gironde Numérique.

**ZA** : Zone d'Activité - site réservé à l'implantation d'entreprises dans un périmètre donné.

**ZA2** : Raccordement à la fibre optique Gironde Numérique en entrée de zone d'activité.

**ZA2+** : Raccordement à la fibre optique Gironde Numérique des parcelles privées de la ZA.

**NRA MED** : Nœud de Raccordement d'Abonnés Montée En Débit

**Offre PRM** : Offre de Points de Raccordement Mutualisés

# INTRODUCTION

---

## INTRODUCTION

---

Le contrat de Partenariat Public Privé, signé le 3 juillet 2009, entre le Syndicat Mixte Gironde Numérique et Orange a été transféré par cette dernière par avenant à sa société de projet Gironde Haut Débit.

Ce contrat prévoit dans son article 8.2, modifié par l'avenant n°2 du 29/06/11, la transmission d'un rapport annuel avant le 31 mai de chaque année.

Ce rapport est une obligation contractuelle qui découle d'une obligation légale prévue par le CG CT (Article L1414-14).

Un travail commun a été réalisé afin de structurer ce rapport de manière à faciliter au maximum l'accès aux informations du déroulement du projet et ce de manière la plus complète possible.

Réalisé pour l'année 2013, le présent rapport détaille les modalités d'exécution des principaux éléments contractuels relatifs aux chantiers financiers, techniques et commerciaux.

Chaque "Compte-Rendu", présenté séparément, comporte une liste d'annexes présentant les points plus précis d'éléments décrits ou référencés dans le corps du rapport.

Compte tenu de la difficulté de mise en page d'un certain nombre de documents, voire de leur lisibilité relative, il a été décidé de remettre au partenaire ce document sous plusieurs formats :

- sur support papier remis au Syndicat Mixte avec un courrier d'accompagnement,
- sous forme numérique sur la plateforme collaborative utilisée par les partenaires pour leurs échanges documentaires,
- sur support numérique (CDROM).

On privilégiera la forme numérique sur la plateforme collaborative pour donner date certaine à la remise de ce rapport.

Le support numérique CDROM comporte des documents supplémentaires permettant d'illustrer certaines actions menées au cours de l'année sur le terrain.

Enfin, afin d'améliorer la compréhension d'un certain nombre de termes habituellement utilisés dans le domaine des télécommunications et des réseaux, il est proposé au début du document un lexique qui a été enrichi par rapport au rapport annuel précédent.

# 1- Compte Rendu Financier

## Compte rendu financier

---

Le compte rendu Financier s'attachera à présenter à la fois les investissements opérés sur la période mais plus généralement tous les flux ou générateurs de flux nécessaires à la plus grande transparence.

De plus, seront annexés au rapport, les comptes de la société Gironde Haut Débit, approuvés par les commissaires aux comptes dans les formes prévues par la législation en vigueur, ainsi que le rapport de gestion détaillant les faits marquants de l'année de référence du rapport annuel<sup>1</sup>.

Enfin, pour avoir une visibilité complète sur le plan financier, il est joint en annexe, la maquette financière du Plan d'Affaires contractuel mise à jour avec les données financières à fin 2013.

### **1.1 Etat détaillé et valorisé des Biens et Equipements installés depuis le début du projet en contrepartie du composant « investissement »**

Ce tableau présente de manière synthétique la répartition des biens à la clôture de décembre 2013 à la suite des investissements réalisés dans le cadre du partenariat.

Les chiffres présentés représentent les biens et équipements comptabilisés dans les comptes de Gironde Haut Débit à la clôture de Décembre 2013.

Ces montants correspondent à la fois aux factures émises par les partenaires de Gironde Haut Débit et à l'évaluation de provisions à fin Décembre 2013.

Dès lors, il peut donc y avoir une différence entre les données comptables et les données réelles à fin Décembre 2013.

Ce tableau n'est pas à proprement parler constitutif de la somme des biens de retour, un tableau est annexé au présent rapport, qui détaille de manière spécifique ces biens.

---

<sup>1</sup> **Annexe 1 CR Financier** : Rapport général E&Y compte 2013

## Tableau des investissements

Type d'investissement (€ HT constant)	CUM FIN 12_2013			%réalisé par rapport au contrat
	Réel	BP	Ecart Réel/BP	
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>54 497 K€</b>	<b>58 382 K€</b>	<b>-3 885 K€</b>	<b>93,35%</b>
<b>CONCEPTION</b>	<b>1 974 K€</b>	<b>1 797 K€</b>	<b>177 K€</b>	<b>109,85%</b>
Etudes de projet (APS, APD), études d'exécution, ordonnancement pilotage, coordination de chantier et réalisation des DOE	1 974 K€	1 797 K€	177 K€	
<b>ETABLISSEMENT</b>	<b>52 515 K€</b>	<b>56 585 K€</b>	<b>-4 070 K€</b>	<b>92,81%</b>
<b>INFRASTRUCTURE FILAIRE</b>	<b>42 091 K€</b>	<b>41 877 K€</b>	<b>215 K€</b>	<b>100,51%</b>
Réseau backbone	30 614 K€	27 968 K€	2 646 K€	
Enveloppe Enfouissement	40 K€	0 K€	40 K€	
LASERIS	332 K€	0 K€	332 K€	
Redevance pour utilisation supports Aériens (ERDF)	31 K€	0 K€	31 K€	
Location longue durée FO INOLIA	344 K€	140 K€	204 K€	
Raccordement optique des NRA ZO	2 878 K€	2 666 K€	213 K€	
Desserte optique des ZA	7 403 K€	10 776 K€	-3 373 K€	
Raccordement optique des sites publics	91 K€	91 K€	0 K€	
Raccordement optique des sites entreprises	358 K€	236 K€	122 K€	
<b>EXTENSIONS</b>	<b>3 032 K€</b>	<b>5 538 K€</b>	<b>-2 505 K€</b>	<b>54,76%</b>
Extensions Contractuelles	1 423 K€	2 085 K€	-662 K€	
Extensions GNV2	1 610 K€	3 453 K€	-1 843 K€	
<b>LOCAUX</b>	<b>3 112 K€</b>	<b>3 274 K€</b>	<b>-162 K€</b>	<b>95,05%</b>
Sites techniques du réseau PPP	274 K€	219 K€	55 K€	
NRA ZO	2 501 K€	2 501 K€	0 K€	
Armoires techniques en ZA	337 K€	554 K€	-217 K€	
<b>EQUIPEMENTS ACTIFS DE CONCENTRATION ET ACCES</b>	<b>916 K€</b>	<b>1 356 K€</b>	<b>-440 K€</b>	<b>67,57%</b>
Equipements d'accès au service (EAS)	172 K€	358 K€	-186 K€	
Commutateurs et concentrateurs Ethernet	745 K€	998 K€	-254 K€	
<b>CHARGES LIEES AU DEGROUPEMENT (s'il y a lieu)</b>	<b>3 078 K€</b>	<b>3 740 K€</b>	<b>-662 K€</b>	<b>82,30%</b>
Prestations NRA ZO de FT	1 785 K€	1 787 K€	-2 K€	
Liaisons de transmission NRA origine - NRA ZO	1 293 K€	1 953 K€	-660 K€	
<b>SYSTÈME D'INFORMATION</b>	<b>285 K€</b>	<b>800 K€</b>	<b>-515 K€</b>	<b>35,59%</b>
Matériel, développement et déploiement SI	285 K€	800 K€	-515 K€	
<b>Autre immo financières</b>	<b>8 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>8 K€</b>	

Ces chiffres précisent les biens et équipements comptabilisés dans les comptes de Gironde Haut Débit à la clôture de Décembre 2013.

## Analyse des investissements

### a) Conception

Type d'investissement (€ HT constant)	CUM FIN 12_2013			%réalisé par rapport au contrat
	Réel	BP	Ecart Réel/BP	
<b>CONCEPTION</b>	<b>1 974 K€</b>	<b>1 797 K€</b>	<b>177 K€</b>	<b>109,85%</b>
Etudes de projet (APS, APD), études d'exécution, ordonnancement pilotage, coordination de chantier et réalisation des DOE	1 974 K€	1 797 K€	177 K€	

Présenté en cumulé. Pas de changement par rapport à 2012, soit 0.2M€ de dépassement par rapport au Plan d'Affaires, correspondant à trois agents chargés d'affaires d'Orange travaillant à plein temps durant 4 mois supplémentaires (de juillet 2011 à octobre 2011).

## b) Infrastructure filaire

Type d'investissement (€ HT constant)	CUM FIN 12_2013			% réalisé par rapport au contrat
	Réel	BP	Ecart Réel/BP	
<b>INFRASTRUCTURE FILAIRE</b>	<b>42 091 K€</b>	<b>41 877 K€</b>	<b>215 K€</b>	<b>100,51%</b>
Réseau backbone	30 614 K€	27 968 K€	2 646 K€	
Enveloppe Enfouissement	40 K€	0 K€	40 K€	
LASERIS	332 K€	0 K€	332 K€	
Redevance pour utilisation supports Aériens (ERDF)	31 K€	0 K€	31 K€	
Location longue durée FO INOLIA	344 K€	140 K€	204 K€	
Raccordement optique des NRA ZO	2 878 K€	2 666 K€	213 K€	
Desserte optique des ZA	7 403 K€	10 776 K€	-3 373 K€	
Raccordement optique des sites publics	91 K€	91 K€	0 K€	
Raccordement optique des sites entreprises	358 K€	236 K€	122 K€	

- **Réseau backbone** : 30.6 M€ ont été engagés qui correspondent à la conception d'un backbone d'environ 774 Km pour le réseau de collecte.
- **Enveloppe Enfouissement** : Conformément au contrat PPP33, Gironde Haut Débit est dans l'obligation de prendre en charge les éventuels enfouissements pour une valeur totale de 490 K€ sur la durée du contrat. Au-delà de ce montant, les enfouissements devront être pris en charge par Gironde Numérique.  
Il a été décidé d'isoler ces montants en créant une ligne spécifique dans le Plan d'Affaires.

A fin 2013, Gironde Haut Débit a procédé à l'enfouissement du réseau de GN sur :

- la commune d'Ayguemortes Les Graves soit 448 mètres linéaires de fibre enterrées pour un montant total de 30 K€.
- la commune d'Yvrac, Chemin de Valentin soit 662 mètres linéaires de fibre enterrées pour un montant total de 10K€ (enfouissement coordonnée)
- **Laseris** : Reprise des infrastructures et de l'exploitation de ces infrastructures, conformément à l'avenant n°3 au PPP33.
- **Location longue durée FO INOLIA (IRU 10 ans)** : 344 K€ ont été engagés soit 204 K€ de dépassement par rapport au Plan d'Affaires.  
Pas de changement par rapport à 2012.
- **Raccordement optique des NRA ZO<sup>1</sup>** : 2.9M€ ont été engagés ce qui représente 26 NRA ZO raccordés en fibre optique.
- **Desserte optique des ZA et sites publics<sup>1</sup>** : 7,4 M€ ont été engagés depuis le début du contrat soit 259 sites et ZA raccordés en fibre optique.  
On constate une économie de 3.4M€ par rapport au Plan d'Affaires.  
Pas de changement par rapport à 2012.
- **Raccordement optique des sites publics** : 91 K€ ont été engagés, correspondant au raccordement de 57 Collèges, 23 Lycées, 13 Hôpitaux et 76 sites divers (MDSI...).  
Pas de changement par rapport à 2012.
- **Raccordement optique des sites entreprises** : 358 K€ ont été engagés.  
Correspondant au raccordement, en fibre optique activée, de clients finaux.

<sup>1</sup> **Annexe 5 CR Financier** : Liste des NRA, NRA ZO, Sites Publics et ZA raccordés en fibre optique

Détail des clients finaux raccordés à la fibre optique de Gironde Numérique et ayant  
nécessité un raccordement client (FOP ou FOA)

Opérateur	Client Final	Nbr de site	Montant HT	Année
Orange	CG33	22	60 522	2011
		3	8 253	2012
		18	20 286	2013
	SAPHORE	1	2 751	2013
<b>Total Orange</b>		<b>44</b>	<b>91 812</b>	

Opérateur	Client Final	Nbr de site	Montant HT	Année
Adista	Pepinière COBAS	1	5 502	2011
	Château Lynche Bages	1	24 861	2011
	Château Pichon	1	8 179	2012
	CFLE AEROCAMPUS	1	2 920	2012
	ATI	1	2 751	2012
	MSF	1	9 752	2012
	SEML	1	1 127	2012
	ILP	1	1 127	2012
	SITOFLOR	1	1 127	2012
	XMEDICAL	1	1 127	2012
	CODRA	1	1 127	2012
	TYMIS	1	1 127	2012
	NEXEYA	1	1 127	2012
	Adista 2 tronc	1	2 751	2012
	ITERG	1	2 751	2012
	CEVA	1	2 751	2012
	Meilleur contact	1	2 751	2012
	Château Latour	1	2 751	2012
	Centre hospitalier Blaye	1	2 751	2012
	Centre hospitalier Libourne	1	2 751	2012
	Clinique Lesparre	1	2 751	2012
	Maison Hebrard	1	2 751	2013
	SDIS - Salles	1	2 751	2013
	SDIS - Le Teich	1	2 751	2013
	SDIS - Libourne	1	2 751	2013
	SDIS - Lesparre	1	2 751	2013
	SDIS - Langon	1	2 751	2013
	FERMENTALG	1	2 751	2013
	ZEBRA	1	2 751	2013
	MILE	1	2 751	2013
	PEPINIERE COMMUNAUTE DE COMMUNE	1	2 751	2013
	LES FONDERIER DU BELIET	1	40 370	2013
	CAP INGELEC	1	2 751	2013
THALES ELECTRON DEVICES	1	2 751	2013	
<b>Total Adista</b>		<b>34</b>	<b>157 244</b>	

Opérateur	Client Final	Nbr de site	Montant HT	Année
Complètel	Château Petrus	1	5 502	2011
	Logifi	1	2 751	2013
<b>Total Complètel</b>		<b>2</b>	<b>8 253</b>	

Opérateur	Client Final	Nbr de site	Montant HT	Année
Jaguar Network	Etude SCP Ducourau	1	5 502	2013
	Assurances de Poitiers Guitton	1	2 751	2013
<b>Total Jaguar Network</b>		<b>2</b>	<b>8 253</b>	

Opérateur	Client Final	Nbr de site	Montant HT	Année
SFR	Legta de Libourne Montagne	1	3 878	2013
	SPIE Martillac	1	2 751	2013
	Nestle Yvrac	1	2 751	2013
	EXOSUN	1	2 751	2013
	CBPH	1	2 751	2013
	Château Armalhiac	1	2 751	2013
	Chais	1	2 751	2013
	Interchais	1	2 751	2013
	CVSL	1	2 751	2013
	LV CONCEPT	1	2 751	2013
	CH ARCACHON	1	2 751	2013
	EIFFAGE CONSTRUCTION NORD AQUI	1	2 751	2013
	GALENIX	1	2 751	2013
	ACEVEDO ETABLISSEMENTS	1	2 751	2013
	E2M	1	2 751	2013
	MAX LINDER	1	2 751	2013
	A2CI Prévention Incendie Mazères	1	2 751	2013
	Winlog	1	2 751	2013
	SCI ROLLAND	1	2 751	2013
	A2M-ASSISTANCE MAINTENANCE MET	1	2 751	2013
	NEW IT - VEOLIA WATER STI SAUCATS	1	2 751	2013
	SCI BEAUFORT	1	2 751	2013
	COMMUNAUTE COM DU VAL DE L'EYRE	1	2 751	2013
	LA POSTE	1	2 751	2013
	LE ROOF	1	2 751	2013
	GROUPE HDV INVESTISSEMENT	1	2 751	2013
	H.DELUC ET COMPAGNIE GARAGE DELUC	1	2 751	2013
	GROUPE RENFORT BEYCHAC ET CAILLAU	1	2 751	2013
	ARENA FRANCE	1	2 751	2013
<b>Total SFR</b>		<b>29</b>	<b>80 906</b>	

Opérateur	Client Final	Nbr de site	Montant HT	Année
GFU LIBOURNE	Liaison FOP	1	11 112	2013
<b>Total GFU</b>		<b>1</b>	<b>11 112</b>	

<b>Total Raccordement client</b>		<b>111</b>	<b>357 580</b>	
----------------------------------	--	------------	----------------	--

Soit un dépassement de 122 K€ par rapport au Plan d'Affaires.

Correspondant :

- Au raccordement de clients finaux se trouvant en dehors de la zone de 50 mètres du réseau et nécessitant un budget supplémentaire pour leur apporter la fibre jusqu'à la limite privative.
- A l'adduction d'un nombre de clients supérieur à celui prévu.

## c) Extensions

Type d'investissement (€ HT constant)	CUM FIN 12_2013			% réalisé par rapport au contrat
	Réel	BP	Ecart Réel/BP	
<b>EXTENSIONS</b>	<b>3 032 K€</b>	<b>5 538 K€</b>	<b>-2 505 K€</b>	<b>54,76%</b>
Extensions Contractuelles	1 423 K€	2 085 K€	-662 K€	
<i>Chambre supplémentaire</i>	30 K€	0 K€		
<i>ZA Gabachot</i>	11 K€	0 K€		
<i>ZA des Pins</i>	111 K€	0 K€		
<i>LASERIS</i>	350 K€	0 K€		
<i>COBAS</i>	921 K€	0 K€		
Extensions GNV2	1 610 K€	3 453 K€	-1 843 K€	
<i>Détail NRA-MED</i>	1 610 K€	0 K€		
<i>Détail Sites CG</i>	0 K€	0 K€		
<i>Détail SI + autres</i>	0 K€	0 K€		
<i>GER</i>	0 K€	0 K€		

Extensions contractuelles

La somme de 1 423 K€ a été engagée. Cette somme correspond à des extensions demandées par le Syndicat Mixte Gironde Numérique et porte sur les éléments suivants :

- Extension concernant une zone d'activité sur le territoire de la communauté de commune de l'Estuaire pour un montant de 111 K€<sup>1</sup> (montant réel pris en charge par GHD : 134 K€).
- Mise en place d'infrastructures non initialement prévues au contrat pour 30 K€<sup>2</sup>
- Raccordement de la ZA Gabachot pour 11K€<sup>3</sup>
- Reprise des infrastructures de Laseris pour 350 K€<sup>4</sup>.
- Extension COBAS pour 921 K€<sup>5</sup> hors 4 NRA MED prévus dans le cadre de Gironde Numérique V2

GNV2

A fin décembre 2013, une provision de 1 610K€ est passée dans les comptes de Gironde Haut Débit correspondant à :

- Equipe projet : 300 K€ soit 9 mois
- Achat Armoire NRA MED : 26K€ soit 3 armoires
- Génie Civil : 849 K€
- Acompte création PRM : 435 K€ soit 29 PRM

<sup>1</sup> Cf. Avenant n° 2 du contrat PPP33, page 4

<sup>2</sup> Cf. Avenant n° 3 du contrat PPP33, page 5 et annexe 2

<sup>3</sup> Cf. Avenant n° 3 du contrat PPP33, page 5 et annexe 2

<sup>4</sup> Cf. Avenant n° 3 du contrat PPP33, page 5

<sup>5</sup> Cf. Avenant n° 3 du contrat PPP33, page 4

## d) Locaux

Type d'investissement (€ HT constant)	CUM FIN 12_2013			% réalisé par rapport au contrat
	Réel	BP	Ecart Réel/BP	
<b>LOCAUX</b>	<b>3 112 K€</b>	<b>3 274 K€</b>	<b>-162 K€</b>	<b>95,05%</b>
Sites techniques du réseau PPP	274 K€	219 K€	55 K€	
NRA ZO	2 501 K€	2 501 K€	0 K€	
Armoires techniques en ZA	337 K€	554 K€	-217 K€	

- **Sites techniques du réseau PPP** : 0,3 M€ engagés sur la période soit 5 sites techniques principaux, appelés « sites cœurs ». Pas de changement par rapport à 2012.
- **NRA ZO** : 2.5M€ engagés représentant la mise en place de 102 armoires avec une capacité d'accueil de 2 DSLAM et de 5 armoires, dit « shelters » avec une capacité d'accueil de 4 DSLAM. Pas de changement par rapport à 2012.
- **Armoires techniques en ZA** : 0.3 M€ engagés représentant la mise en place de 14 armoires réparties sur les 4 branches. Pas de changement par rapport à 2012.

## e) Equipements Actifs de Concentration et Accès

Type d'investissement (€ HT constant)	CUM FIN 12_2013			% réalisé par rapport au contrat
	Réel	BP	Ecart Réel/BP	
<b>EQUIPEMENTS ACTIFS DE CONCENTRATION ET ACCES</b>	<b>916 K€</b>	<b>1 356 K€</b>	<b>-440 K€</b>	<b>67,57%</b>
Equipements d'accès au service (EAS)	172 K€	358 K€	-186 K€	
Commutateurs et concentrateurs Ethernet	745 K€	998 K€	-254 K€	

- **Equipements d'Accès au Service (EAS)** : 172 K€ engagés représentant l'installation de 116 EAS dont 112 A210 (côté feuille) et 4 A2200 (côté Tronc).
- **Commutateurs et concentrateurs Ethernet** : 745 K€ engagés. Pas de changement par rapport à 2012.

## f) Charges liées au dégroupage

Type d'investissement (€ HT constant)	CUM FIN 12_2013			% réalisé par rapport au contrat
	Réel	BP	Ecart Réel/BP	
<b>CHARGES LIEES AU DEGROUPEGE (s'il y a lieu)</b>	<b>3 078 K€</b>	<b>3 740 K€</b>	<b>-662 K€</b>	<b>82,30%</b>
Prestations NRA ZO de FT	1 785 K€	1 787 K€	-2 K€	
Liaisons de transmission NRA origine - NRA ZO	1 293 K€	1 953 K€	-660 K€	

- **Prestations NRA ZO de FT** : 1.8 M€ ont été engagés correspondant à la réalisation de 107 NRA ZO.
- **Liaisons de transmission NRA origine - NRA ZO** : 1.3 M€ engagés soit 81 Liaisons Actelis mises en service dans les NRA ZO cuivre et 26 prolongations de câble optique pour les NRA ZO Fibre.

### g) Système d'Information

Type d'investissement (€ HT constant)	CUM FIN 12_2013			% réalisé par rapport au contrat
	Réel	BP	Ecart Réel/BP	
<b>SYSTÈME D'INFORMATION</b>	<b>285 K€</b>	<b>800 K€</b>	<b>-515 K€</b>	<b>35,59%</b>
Matériel, développement et déploiement SI	285 K€	800 K€	-515 K€	

**Matériel, développement et déploiement SI** : 285 K€ engagés. Correspondant à la réalisation du site internet de Gironde Haut Débit ainsi qu'à la réalisation du lot 1 du SIG commercial et d'exploitation.

## **1.2 Etat mis à jour du patrimoine engagé et des amortissements comptables pratiqués**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées de vie économique suivantes :

### ○ Immobilisations

Infrastructure filaire :	20 ans
Locaux :	10 ans
Dégroupage :	10 ans
Equipements Actifs de Concentration et Accès :	7 ans
Système d'Information :	5 ans
Matériel de bureau et informatique :	5 ans
Mobilier de bureau :	10 ans

### ○ Tableau synthétique des investissements mis en service du début du déploiement jusqu'à fin décembre 2013

	2013		
	Montant Brut	Amortissement	Montant Net
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>640 K€</b>	<b>133 K€</b>	<b>507 K€</b>
Autres	640 K€	133 K€	507 K€
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>53 852 K€</b>	<b>9 388 K€</b>	<b>44 464 K€</b>
Constructions	3 K€	1 K€	2 K€
Installations Techniques	51 951 K€	9 387 K€	42 564 K€
Immobilisations corporelles en cours	1 464 K€		1 464 K€
Avances et acomptes	435 K€		435 K€
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>5 K€</b>	<b>0 K€</b>	<b>5 K€</b>
Autres immobilisations financières	5 K€	0 K€	5 K€
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>54 497 K€</b>	<b>9 520 K€</b>	<b>44 977 K€</b>

#### a) Les Immobilisations incorporelles correspondent :

- aux factures de location longue durée d'Inolia pour 344K€
- aux factures d'utilisation supports Aériens de ERDF pour 31K€
- aux factures du site internet de Gironde Haut Débit pour 17K€
- aux factures du SI commercial et d'exploitation pour 248K€

**b) Les Immobilisations corporelles correspondent :**

- aux factures de déploiement du réseau Gironde Numérique pour 53 415K€ dont 1 464K€ en immobilisation en cours.
- aux factures d'acompte pour la réalisation de PRM pour 435K€ soit 29 PRM.
- une facture d'aménagement des bureaux de Gironde Haut Débit pour la création d'une armoire électrique, baie informatique... pour 3K€ (cette facture ne concerne pas un bien de retour pour le Syndicat Mixte Gironde Numérique à la fin du contrat PPP33).

**c) Les Immobilisations financières correspondent :**

- aux factures concernant des dépôts de garantie pour 5K€<sup>1</sup>

**1.3 Trésorerie : Etat des financements engagés et des valeurs résiduelles financières**

Le 24 décembre 2009, GHD a contractualisé un prêt d'actionnaire avec Altas Services Belgium. Ce prêt est destiné à financer partiellement le déploiement du réseau Haut Débit dans la Gironde (hors Communauté Urbaine de Bordeaux).

Ce prêt a été signé pour un montant maximum de **40 336 000 €**.

Le paiement d'une avance des loyers de financement de 3 millions d'euros par le Syndicat Mixte Gironde Numérique à Gironde Haut Débit, fin 2010, a permis de diminuer sur la durée du projet les loyers de financement dus par le Syndicat Mixte Gironde Numérique au titre du Contrat de Partenariat.

En conséquence, le Montant Nominal Maximum de la Convention de Crédit entre ASB et GHD a été diminué et un nouvel amortissement du prêt a donc été défini, par l'avenant n° 1 à la convention d'ouverture de crédit signé le 29/08/11.

**Le montant du prêt suite à l'avenant n° 1 s'élève désormais à 37 557 256 €.**

- ➔ **A fin 2011, tous les tirages ont été faits.**
- ➔ **Premier remboursement de crédit en Juillet 2013 pour 1 006 370 €**

---

<sup>1</sup> **Cf. Annexe 3 CR Financier :** Compte Rendu Financier 2013 - Maquette financière GNV1 et GNV2

## 1.4 Liste du personnel GHD affecté à l'exécution du Contrat

NOM, PRENOM	FONCTION	DESCRIPTION FONCTION
<b>DELAROCHE Arnaud</b>	Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Management de la société de projet</li> <li>▪ gestion des relations et du reporting avec les partenaires</li> <li>▪ définition et suivi de la stratégie de commercialisation</li> <li>▪ gestion des relations avec les usagers</li> </ul>
<b>PICART Sylvain</b>	Directeur Technico-commercial	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ pilotage de la construction du réseau et du planning associé</li> <li>▪ pilotage des process d'exploitation et de maintenance</li> <li>▪ soutien technico-commercial au directeur général</li> </ul>
<b>GIRY Elena</b>	Assistante technico-commerciale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ gestion administrative</li> <li>▪ gestion du site internet</li> <li>▪ administration des ventes</li> <li>▪ réalisation des tableaux de bord et du rapport annuel</li> </ul>

D'octobre 2012 à Juin 2013, GHD a recruté une stagiaire, Priscilla RIVAUD, en 4<sup>ème</sup> année de l'EFAP Bordeaux (Ecole des Métiers de la communication), avec comme missions principales : développer et organiser les évènements (Field Event et Fiber Meeting), piloter le développement du site internet<sup>1</sup>.

Le 7 octobre 2013, GHD a recruté une stagiaire, Laure DEBRAY, en 4<sup>ème</sup> année de l'EFAP Bordeaux, pour une durée de 6 mois. Ses principales missions ont été l'alimentation du fichier contact, le suivi des incidents réseaux, l'alimentation du site internet, et la réalisation de divers supports de communication (carte de vœux, PowerPoint, plaquettes, rapport annuel, mise à jour de la revue de presse, etc.).

## 1.5 Comptes de résultat GHD

- Tableau présentant les écarts entre le réel et le plan d'affaires ainsi que les pourcentages de réalisation

RUBRIQUES	2013 (Année 5)		
	Réel	BP	Ecart (R - BP)
Total loyers	8 780 K€	7 322 K€	1 457 K€
Charges d'exploitation	1 972 K€	2 279 K€	-307 K€
Produits d'exploitation	32 K€		32 K€
Résultat d'exploitation	1 940 K€	2 279 K€	-339 K€
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>6 839 K€</b>	<b>5 043 K€</b>	<b>1 796 K€</b>
Dotation aux amortissements	3 243 K€	4 099 K€	-856 K€
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 596 K€</b>	<b>944 K€</b>	<b>2 652 K€</b>
Charges financières	2 003 K€	1 946 K€	56 K€
Produits financiers	5 K€	11 K€	-6 K€
Résultat Financier	1 998 K€	1 935 K€	63 K€
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>1 598 K€</b>	<b>-991 K€</b>	<b>2 589 K€</b>
Charges Exceptionnels			0 K€
Produits Exceptionnels			0 K€
Résultat Exceptionnels	0 K€	0 K€	0 K€
Impôt sur les sociétés	-394 K€	0 K€	-394 K€
Participation des salariés	5 K€	0 K€	5 K€
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 987 K€</b>	<b>-991 K€</b>	<b>2 978 K€</b>

<sup>1</sup> [Annexe 9 CR Financier : Fiche de poste Stagiaire](#)

### a) Total des loyers

Ce poste correspond au Chiffre d'Affaires à l'avancement de la période.

*Pour rappel : cette méthode consiste à étaler le Chiffre d'Affaires au pourcentage d'avancement des charges comptabilisées, en comparaison de celles prévues au Plan d'Affaires.*

Les revenus réels de GHD sont exclusivement les loyers payés par le Syndicat Mixte Gironde Numérique au 31/12/13. Pour 2013, le montant des loyers s'élève à 9,6 M€ dont 3,4M€ correspondant aux loyers de Gironde Numérique V2.

Ci-après détail des loyers facturés et du Chiffre d'Affaires à l'avancement :

Loyer	Montant des loyers facturés HT						Montant du CA à l'avancement					
	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Loyer d'investissement (L1)	1 284 K€	1 779 K€	1 185 K€	1 917 K€	2 307 K€	8 471 K€	92 K€	1 268 K€	3 191 K€	3 711 K€	3 610 K€	11 871 K€
Loyer de financement (L2)	300 K€	1 607 K€	4 990 K€	1 892 K€	1 937 K€	10 725 K€	74 K€	1 025 K€	2 310 K€	2 217 K€	2 458 K€	8 084 K€
Loyer d'exploitation (L3)	394 K€	1 367 K€	1 745 K€	1 648 K€	1 717 K€	6 870 K€	73 K€	1 010 K€	2 541 K€	2 583 K€	2 712 K€	8 918 K€
L3 - Exploitation (bonus / malus)		46 K€	1 K€	-66 K€	0 K€	-19 K€						0 K€
Loyer Impôts et Taxes (L4)	0 K€	64 K€	143 K€	283 K€	221 K€	711 K€						0 K€
Avance sur loyer d'investissement (L1)		3 000 K€	-3 000 K€	0 K€	0 K€	0 K€						0 K€
Loyer d'investissement (L1) : Extension 2012				258 K€	3 195 K€	3 453 K€						0 K€
Loyer d'exploitation (L3) : Extension 2012				105 K€	179 K€	284 K€						0 K€
	<b>1 978 K€</b>	<b>7 863 K€</b>	<b>5 064 K€</b>	<b>6 036 K€</b>	<b>9 555 K€</b>	<b>30 496 K€</b>	<b>239 K€</b>	<b>3 303 K€</b>	<b>8 042 K€</b>	<b>8 511 K€</b>	<b>8 780 K€</b>	<b>28 874 K€</b>

### b) Charge d'exploitation<sup>1</sup>

Années	2013 (Année 5)		
	Réel	BP	Ecart (R-BP)
<b>CHARGES DE MAINTENANCE</b>	<b>22 K€</b>	<b>71 K€</b>	<b>-49 K€</b>
Maintenance des logiciels et système d'information	22 K€	71 K€	-49 K€
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TECHNIQUE ET MAINTENANCE</b>	<b>927 K€</b>	<b>942 K€</b>	<b>-15 K€</b>
Génie civil et FO	416 K€	445 K€	-30 K€
Locaux y c. énergie (EDF et Régie)	200 K€	181 K€	19 K€
Production client (SI, études, RDV)	32 K€	23 K€	9 K€
Equipements actifs	69 K€	102 K€	-33 K€
Fourniture et installation kits de connexion par satellite	35 K€	15 K€	21 K€
Liaisons de transmission NRA origine - NRA ZO sur support cuivre	175 K€	145 K€	30 K€
Extensions (1,5% des investissements d'extension réalisés par an)	0 K€	31 K€	-31 K€
<b>CHARGES D'EXPLOITATION COMMERCIALE</b>	<b>90 K€</b>	<b>48 K€</b>	<b>42 K€</b>
Commercialisation, promotion et communication Interne	59 K€	36 K€	24 K€
Commercialisation, promotion et communication Externe	30 K€	12 K€	18 K€
<b>IMPOTS, TAXES ET REDEVANCES</b>	<b>460 K€</b>	<b>615 K€</b>	<b>-155 K€</b>
Taxe professionnelle ou Cotisation Foncière des entreprises	156 K€	186 K€	-30 K€
Taxe ARCEP (opérateur L.33-1 sur un seul département)	10 K€	10 K€	0 K€
Autres Taxes (Organic, Taxe sur les véhicules, TLE...)	23 K€		23 K€
Locations et redevances (hors dégroupage)	271 K€	419 K€	-148 K€
<b>FRAIS DE STRUCTURE</b>	<b>474 K€</b>	<b>461 K€</b>	<b>13 K€</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 972 K€</b>	<b>2 136 K€</b>	<b>-164 K€</b>

<sup>1</sup> Cf. Annexe 3 CR Financier : Compte Rendu Financier 2013 - Maquette financière GNV1 et GNV2

- **Charges de maintenance** : Le montant des charges de maintenance correspond à la maintenance du SI comptable et du SI d'exploitation.  
Pas de charge constatée sur le SI commercial car en cours de réalisation.
- **Charges d'exploitation Technique et Maintenance** :
  - Génie civil et FO :  
Les 416 K€ correspondent à la maintenance du réseau (BB + sites public et ZA).
  - Locaux y c. énergie (EDF et Régie) :  
Les 200 K€ correspondent à la maintenance des locaux (Armoires NRA ZO + sites Cœurs et sites d'hébergements). Ainsi qu'aux factures d'électricité pour l'alimentation de ces armoires.
  - Production client (SI – Etudes...) :  
Les 32 K€ correspondent aux études de raccordements des clients finaux et à la maintenance des équipements d'accès au service des A210 installés chez le client.
  - Equipements actifs :  
Les 69K€ correspondent à la maintenance des équipements actifs, installés pour le raccordement des clients.
  - Fourniture et installation kits de connexion par satellite<sup>1</sup> :  
On constate une augmentation des demandes de subventions des kits satellites dues essentiellement à l'augmentation du montant initial de la subvention accordée (200 € → 400€).  
Il est à souligner que les montants prévus au Plan d'Affaires sont nettement supérieurs à ceux engagés. Montant du Plan d'Affaires cumulé à fin 2013 = 426 K€ contre un réalisé cumulé à fin 2013 de 119 K€.
  - Liaisons de transmission NRA origine - NRA ZO sur support cuivre :  
Les 175K€ correspondent à la maintenance des liens pour les NRA ZO
- **Charges d'exploitation Commerciale** :  
Les charges prévues initialement étant insuffisantes pour permettre le respect des engagements de commercialisation, Gironde Haut Débit a souhaité, sur ses propres fonds augmenter ces montants afin d'organiser des actions sur le terrain.  
Les montants figurant en dépassement dans le tableau, ne rentrent pas dans la facturation des loyers de la collectivité.  
  
A titre d'information les montants prévus au Plan d'Affaires sont nettement inférieur à ceux engagés. Montant du Plan d'Affaires cumulé à fin 2013 = 171K€ contre un réalisé cumulé à fin 2013 de 363 K€ soit un dépassement de 191K€ essentiellement pour faire la promotion du réseau.
- **Impôts, Taxes et Redevances** :  
Locations et redevances : 271K€ ont été engagés dont 24K€ concernant des conventions de servitude<sup>2</sup>, 8K€ concernent l'hébergement chez Inolia et 239K€ concerne de la location de génie civil tiers.

<sup>1</sup> Annexe 7 CR Financier : Suivi des demandes de Kit Satellite

<sup>2</sup> Annexe 8 CR Financier : Suivi des conventions de servitude

- **Frais de structure :**

474K€ de charges de structure ont été engagés en 2013 contre 461K€ de prévus dans le Plan d'Affaires.

### **1.6 Liste des opérations de maintenance courante effectuées sur l'exercice**

Courant 2010, Gironde Haut Débit a contractualisé avec son sous-traitant de 1<sup>er</sup> rang, pour effectuer les opérations de maintenance prévues sur l'ensemble des infrastructures du réseau du SMGN.

Ce contrat prévoit deux types de maintenance :

- **La maintenance curative** : cf. Chapitre 9 « Exploitation et maintenance
- **La maintenance préventive<sup>1</sup>** : concernant cette maintenance les premières opérations ont eu lieu début 2011, sur les armoires et Shelter. En 2013, 106 interventions préventives ont été réalisées (changement des filtres et opérations de nettoyage).

### **1.7 Mode de calcul et indication des coûts de revient**

Concernant la refacturation des investissements au SMGN : GHD refacture, à l'euro/l'euro, le montant facturé par ses sous-traitants de premier rang selon le lissage prévu au Plan d'Affaires.

### **1.8 Justificatif du respect des dispositions de la loi n°75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance pour les contrats conclus par ses prestataires**

Gironde Haut Débit, ayant contractualisé avec un seul sous-traitant, n'est pas soumis aux obligations de paiement direct.

Le sous-traitant est Orange.

Des contrats de différentes natures ont été signés entre Gironde Haut Débit et Orange dont un contrat de mise en place du réseau dans lequel Orange a contractualisé avec trois sous-traitants (Spie, Scopelec et Ineo) pour la réalisation des investissements de 1<sup>er</sup> établissement.

La fin de ce contrat est intervenue en 2012.

Pour la suite et concernant notamment la réalisation du déploiement prévu dans l'avenant 3 – GNV2, Orange a contractualisé avec le sous-traitant Spie uniquement.

**Objectif** : construction de 53 NRA MED et l'adduction de deux sites supplémentaires à la fibre optique.

A fin 2013, Gironde Numérique a commandé 46 NRA MED

---

<sup>1</sup> **Annexe 11 CR Financier : Rapport Visite Maintenance Préventive 2013**

### Liste des NRA MED commandé en 2013 :

Clé SR	Commune	Communauté de communes ou d'agglomération
GRA016	Canéjan	CC Cestas Canéjan
GRA040	Canéjan	CC Cestas Canéjan
CES005	Cestas	CC Cestas Canéjan
CES009	Cestas	CC Cestas Canéjan
GUJ012	Gujan Mestras	Ca du Bassins d'Arcachon Sud
GUJ013	Gujan Mestras	Ca du Bassins d'Arcachon Sud
GUJ007	La Teste de Buch	Ca du Bassins d'Arcachon Sud
GUJ008	La Teste de Buch	Ca du Bassins d'Arcachon Sud
HIL007	Carignan-de-Bordeaux	CC des Coteaux Bordelais
MOC006	Lacatau	CC des Lacs Médocains
TAG010	Targon	CC du Targonnais et Créonnais
POT003	Beautiran	CC de Montesquieu
C3M002	St Caprais de Bordeaux	CC des Portes de l'Entre Deux Mers
C3M006	St Caprais de Bordeaux	CC des Portes de l'Entre Deux Mers
EMI003	St Christophe des Bardes	CC de la juridiction de Saint Emilion
FOY003	St Andre et Appelles	CC du Pays Foyen
LAG020	St Pardon de Conques	CC du Pays de Langon
REO006	Fontet	CC du Réolais
CUB005	St Antoine	CC du Cubzaguais
MCA003	Ludon Médoc	CC Médoc Estuaire
CAN008	Lège Cap Ferret	CC du Bassin d'Arcachon Nord
M3R006	St Sulpice de Guilleragues	CC du Monségurais
CAI003	Mouliets et Villemartin	CC Castillon Pujols
LAG022	St Macaire	CC des Coteaux Macariens
S3L004	Salles	CC du Val de l'Eyre
QUE002	Espiet	CC de l'Entre Deux Mers Ouest
VAY006	Vayres	CC du Sud Libournais
3GA003	St Ciers d'Abzac	CC du Nord Libournais
GUZ014	Le Fieu	CC du Nord Libournais
LIB003	Libourne	CC du Nord Libournais
GUZ002	Petit Palais et Cornemps	CC du Lussacais
PAU011	Pauillac	CC du Centre Médoc
PEL004	Landerrouat	CC du Pays de Pellegrue
CAV002	Cezac	CC du Canton de Saint Savin
SOU006	Soulac	CC de la Pointe du Médoc
CIE003	Saint Aubin de Blaye	CC du Canton de Saint Ciers sur Gironde
CAS001	Avensan	CC Médulienne
BLY005	Cars	CC du Canton de Blaye
CAL011	Rions	CC du Vallon de l'Artolie
CAL004	Gabarnac	CC des Coteaux de Garonne
S3U005	St Sulpice de Pommiers	CC du Pays de Sauveterre
BOU001	Tauriac	CC du Canton de Bourg-sur-Gironde
CER007	Virelade	CC du Canton de Podensac
LOR045	Yvrac	CC du secteur de Saint Loubes
L3S014	LESPARRE MEDOC	CC Cœur du Médoc
LUG002	Villegouge	CC du Canton de Fronsac

## 1.9 Décomposition des résultats financiers

En 2013, le résultat financier de GHD s'élève à -1 998 K€, il se compose :

- des produits financiers pour 5K€ qui sont liés au compte courant
- des charges d'intérêts sur l'emprunt pour -2 003 K€

### 1.10 Pénalités/Intéressement

A fin 2013, on constate que :

- le montant cumulé des facturations du PPP, compris entre juillet 2012 et décembre 2013 s'élève à 2 266 207.68 €.
- l'objectif commercial à fin décembre, tel qui ressort de l'avenant 4, se monte à 2 302 706€
- le malus affiché pour l'année 2013 serait ainsi de 36 498.32€

Cependant, il faut tenir compte du montant de 40 426 € de la 3<sup>ème</sup> phase du Groupement Fermé d'Utilisateur de Libourne dont Gironde Numérique est titulaire, bien que non réalisée à fin 2013.

Le résultat Bonus/Malus 2013 donne donc lieu à un Bonus de 3 927.68 €.

Comme convenu entre Gironde Numérique et Gironde Haut Débit, il n'y aura pas de facturation de Bonus sur 2013 et Gironde Numérique ne tiendra pas compte de la facturation de la 3<sup>ème</sup> phase du Groupement Fermé d'Utilisateur de Libourne à hauteur de 36 498.32 € pour le calcul du Bonus/Malus dans l'année ou ce dernier sera facturé.

	Du 04/07/09 Au 03/07/10	Du 04/07/10 Au 03/07/11	Du 04/07/11 Au 03/07/12	Du 04/07/12 Au 31/12/13	Cum
recettes contractuelles par période de 12 mois du 1er juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1	49 K€	429 K€	1 001 K€	2 303 K€	3 782 K€
Recettes Réelles	96 K€	430 K€	935 K€	2 266 K€	3 727 K€
Montant 3ième Phase GFU Libourne				40 K€	40 K€
<b>Ecart</b>	<b>46 K€</b>	<b>1 K€</b>	<b>-66 K€</b>	<b>4 K€</b>	<b>-15 K€</b>

Le prochain objectif commercial est prévu pour le 31 Décembre 2014.

### **1.11 Conclusion Chantier Financier**

Déploiement de 46 NRA MED en cours. Les premières mises en service devraient avoir lieu début 2014.

#### **Point sur les investissements :**

Si on regarde le Plan d'Affaires on constate un écart sur les immobilisations de 3.9M€, dû à des investissements non engagés à fin 2013.

Sur ces 3.9M€, il y a 1M€ sur les investissements 1<sup>er</sup> établissement du PPP33, pour lesquels il faut sanctuariser :

- 0.515 M€ pour le Système d'information
- 0.094 M€ pour des armoires non déployées
- 0.391 M€ pour les enfouissements coordonnés

Montant des investissements 1<sup>er</sup> établissement, à l'équilibre par rapport au plan d'affaire

Sur les 2,9 M€ restant il faut sanctuariser :

- 0.66 M€ pour les extensions du réseau PPP33
- 1.84 M€ pour les extensions du réseau GN V2
- 0.064 M€ pour les raccordements clients
- 0.32 M€ pour la Gestion Exploitation Renouvellement (GER)

### **1.12 Liste des Annexes du Compte Rendu Financier**

**Annexe 1** : Rapport général E&Y compte 2013

**Annexe 2** : Rapport de Gestion 2013

**Annexe 3** : Compte rendu financier 1213\_Maquette financière GNV1 ET GNV2

**Annexe 4** : Liste des biens de retour

**Annexe 5** : Liste des NRA, NRA ZO, Sites Publics et ZA raccordés en Fibre Optique

**Annexe 6** : Tableau de répartition des biens et des amortissements associés

**Annexe 7** : Suivi des demandes de Kit Satellite

**Annexe 8** : Suivi des conventions de servitude

**Annexe 9** : Fiche de Poste Stagiaire

**Annexe 10** : Extrait Kbis Gironde Haut Débit

**Annexe 11** : Rapport Visite Maintenance Préventive 2013

## 2- Compte Rendu Technique

## Compte rendu technique

---

### 2.1 Déploiement

#### a) NRA ZO

**Déploiement :** Les NRA ZO offrent aux opérateurs clients (usagers) la possibilité de distribuer leurs offres de services. Ces infrastructures, propriété de Gironde Numérique, permettent de répondre à un des objectifs majeurs du contrat PPP33 : la résorption des zones d'ombre dans les zones rurales et péri-urbaines.

Ces infrastructures permettent aussi la montée en débit de lignes déjà éligibles apportant ainsi un nouveau confort aux utilisateurs.

A la fin décembre 2013, 107 NRA ZO ont été déployés.

#### ○ Focus NRA ZO saturés

Le succès des NRA ZO n'est plus à démontrer. Pour autant la forte utilisation peut provoquer une saturation des accès qui est perceptible par les opérateurs mais pas forcément par l'utilisateur final (en fonction de ses heures de connexions).

**Il est communément admis que le risque de perceptibilité pour les utilisateurs commence à une saturation proche de 90 % ou un affaiblissement supérieur à 35 dB.**

**Par ailleurs en cas de forte utilisation il est communément admis que passé 150 lignes un NRAZO est forcément saturé quelque soit sa QS.**

A fin 2013 de nombreux NRAZO subissent des pics de saturation mais les plus impactés sont :

- Naujac : saturation nombreuses réclamations clients (158 clients).
- Salles : saturation nombreuses réclamations clients (266 clients)

#### b) NRA MED<sup>1</sup>

En juin 2011, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a demandé à Orange de proposer une offre de réaménagement de son réseau de boucle locale en cuivre à destination des opérateurs tiers, et notamment des opérateurs aménageurs agissant dans le cadre de réseaux d'initiative publique initiés par les collectivités territoriales.

---

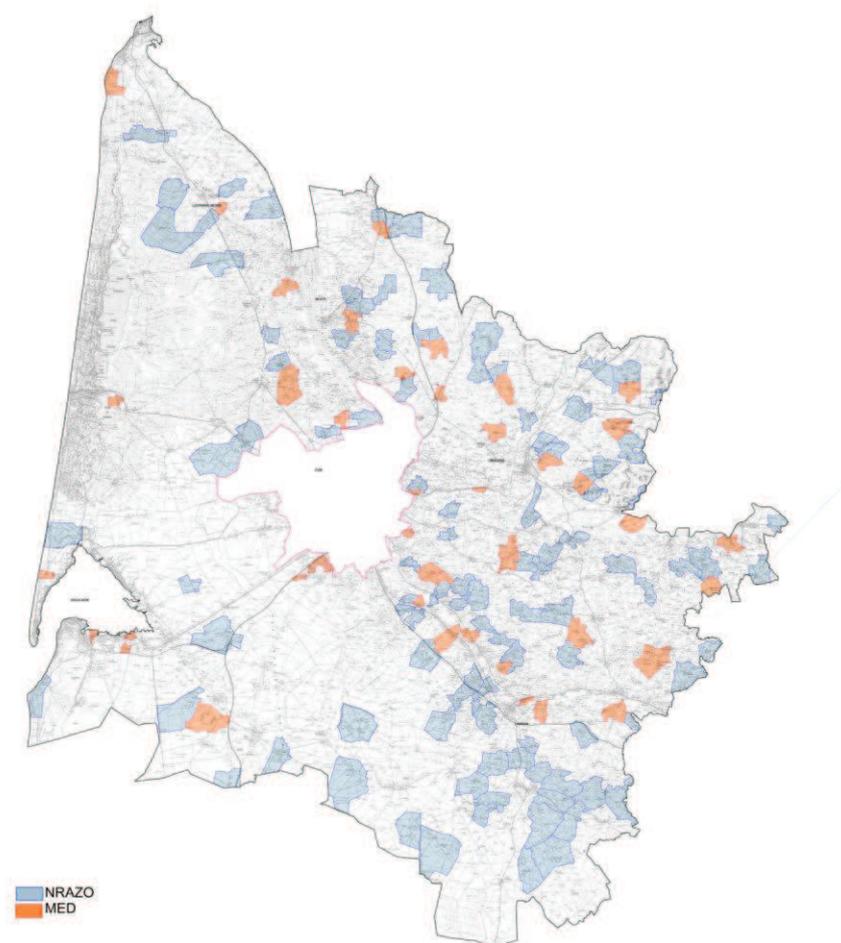
<sup>1</sup> [Annexe 1 CR Rendu Technique](#) : Tableau suivi déploiement NRA MED

L'offre de montée en débit sur la boucle locale cuivre de Orange (Offre PRM) consiste à apporter la fibre optique jusqu'au sous-répartiteur et à conserver le réseau cuivre pour la partie terminale jusqu'à la prise de l'abonné.

A l'issue d'une opération de montée en débit, au travers de l'implantation de NRA Med (Nœud de Raccordement Abonnés de Monté En Débit), en moyenne, plus de 90% des habitants concernés bénéficieront de débits supérieurs à 8Mbits.

Gironde Numérique en 2013 a commandé le déploiement de 46 NRA MED à Gironde Haut Débit.

Ci après la carte des NRAZO et NRAMED du territoire Girondin.



## Qu'est-ce qu'un **NRA MED**

C'est un ensemble d'armoires de rue composé de plusieurs compartiments.

Le nombre de compartiments est déterminé par le volume de riverains bénéficiaires et le besoin des Opérateurs dégroupés en capacité d'hébergement des leurs équipements.

Le processus de consultation des FAIs leur laisse le temps de déterminer et manifester leur intérêt à assurer le dégroupage.

Plusieurs coloris ont été proposés aux municipalités, afin de réaliser les intégrations paysagères nécessaires : Vert – Marron – Ivoire



## Le rétro-planning du déploiement des **46 NRA MED**

Plusieurs tâches consécutives vont s'enchaîner durant l'année 2013 :

- Une période et un délai de prévenance laissé aux opérateurs pour manifester leurs besoins en capacité d'hébergement
- Une phase d'étude d'implantation selon les contraintes techniques, puis une phase de validation d'implantation par les autorités compétentes (ABF, Mairies, Direction des Infrastructures, DIREN, etc.) ainsi que formalisation des autorisations administratives.
- Une phase validation par le partenaire des avant projets détaillés (APD)

- Une phase travaux ; poses des armoires sur socle béton, installation et mise en œuvre des équipements des opérateurs
- Une phase de recette (travaux sites puis GC et armoires)
- Et la dernière phase ; les mises en service commerciale qui ne pourront être planifiées que courant 2014 et 2015

Vous trouverez en annexe 1, le tableau de suivi de pilotage qui précise l'état d'avancement de chacun des NRA MED.

### c) Backbone (BB)

**Déploiement** : Il est appelé « Backbone » (BB), l'épine dorsale du réseau de fibre optique, et « desserte » les liaisons optiques desservant des sites publics et des ZA.

La pose de ce BB et des dessertes nécessite l'ouverture de la voirie sur le domaine public routier ou sur le domaine privé.

Dans un esprit d'optimiser les coûts d'enfouissement du BB, le passage en domaine public communal et en domaine privé (particulier ou communal) est privilégié.

Des négociations individuelles ont été menées afin de définir :

- les parcours en fonction des contraintes de chaque commune
- les parcours en fonction des contraintes de chaque particulier.

Des conventions d'occupation ont été contractualisées et sont en cours d'enregistrement à la conservation des hypothèques.

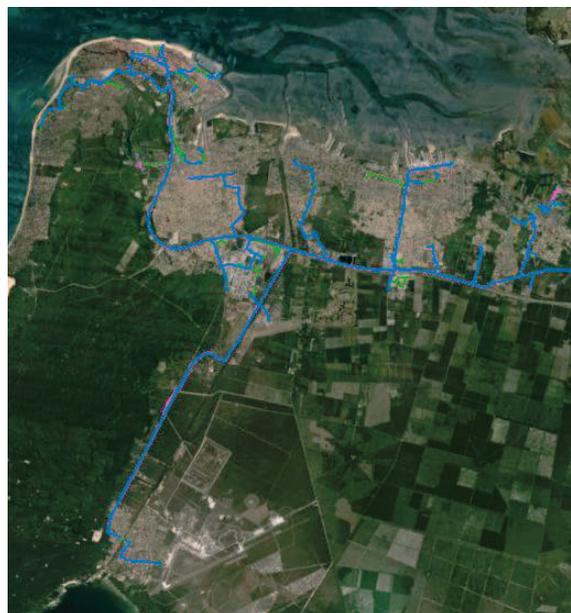
Sur le Domaine Public routier, une démarche proactive a été entamée auprès du Centre Routier Départemental (CRD), afin de :

- leur présenter les objectifs et les enjeux du partenariat
- leur présenter les sous-traitants opérant sur le périmètre du contrat PPP33
- recueillir leurs prescriptions
- identifier les infrastructures existantes utilisables (fourreaux, encorbellement...)
- partager sur leurs programmes de réfection des routes et ouvrages d'art.

Ces démarches ont aussi été menées auprès de la Direction des Infrastructures Routières d'Aquitaine.

## ○ Extensions Backbone

Courant janvier 2013 ; 9000ml de génie civil supplémentaires ont été livrés à Gironde Numérique. Cette extension correspond à la commande de pré-raccordement de 43 nouveaux sites de la COBAS (Communauté d'Agglomération du Bassin Sud).

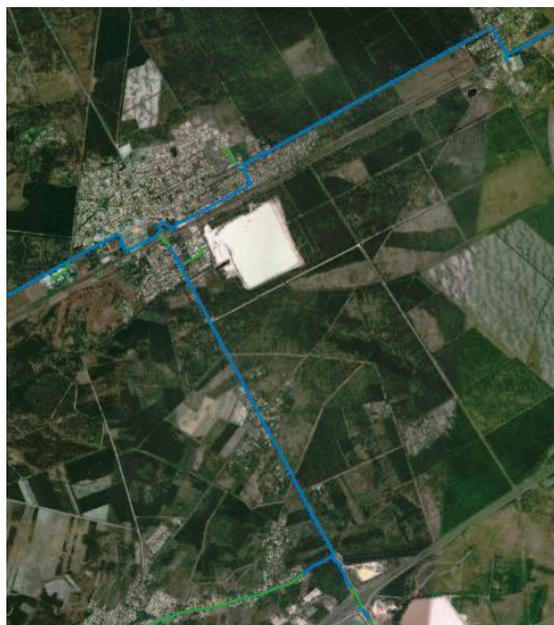


**Avant**

**Après**

Liste des Sites COBAS à raccorder pour le projet Gironde Numérique		
Sites à relier	Adresse	Commune
CAM/Tribunal/Banques	Place Lucien de Gracia	Arcachon
ZAC	Cours Lamarque	Arcachon
Trésorerie	40 rue Pinneberg	Arcachon
Hotel des impots	17 cours Tartas	Arcachon
Maison des associations	51 cours Tartas	Arcachon
CCAS	rue François Legallais	Arcachon
Comissariat	Place de verdun	Arcachon
Olympia	21 avenue du Général De Gaulle	Arcachon
Office de tourisme	avenue de Lattre de Tassigny	Arcachon
La Poste	Place Roosevelt	Arcachon
Plaine des sports	rue St Elme	Arcachon
MDQ Aiguillon	Rue Thomas Lussan	Arcachon
Camping	Avenue de La Galaxie	Arcachon
MDQ Ville d'Hiver	Allée Bouillaud	Arcachon
Tennis	Avenue de La Galaxie	Arcachon
MDQ Moulleau	Avenue du Parc	Arcachon
Jetée Thiers	Place Thiers	Arcachon
Port (Affaires maritimes, douane, ...)	Quai du capitaine Allègre	Arcachon
Tribunal futur	Place Verdun	Arcachon
IEN/CIO	rue Aimé Bourdier	Arcachon
Source des Abatilles/ la Dune	156 Bd de la Côte d'Argent	Arcachon
Desserte Abatilles/ Moulleau	157 Bd de la Côte d'Argent	Arcachon
Maison des Jeunes	8 allée José-Maria de Herédia	Arcachon
Centre administratif		La Teste-de-Buch
Mairie Annexe de Cazaux	Place du General de Gaulle	La Teste-de-Buch
Mairie annexe	Cours de la République	Gujan-Mestras
Ecole Pasteur		Gujan-Mestras
Médiathèque	Allée Mozart	Gujan-Mestras
Ecole Jean de la Fontaine	Allée Mozart	Gujan-Mestras
Ecole maternelle Chante-Cigale	Allée Honoré de Balzac	Gujan-Mestras
Ecole Gambetta	Rue Gambetta	Gujan-Mestras
Maternelle Paul Pouget	Rue Paul Pouget	Gujan-Mestras
Groupe scolaire Jules Ferry	Allée Marc Mouaux	Gujan-Mestras
Office de tourisme	19 av Maréchal de Lattre de Tassigny	Gujan-Mestras
Centre commercial hyper U		Gujan-Mestras
Equip publics à venir	rue de la Mission	Le Teich
Ecole maternelle du Delta		Le Teich
Caseme des Pompiers		Le Teich
Espace jeune		Le Teich
Office de tourisme		Le Teich
Ecole du Val des Pins		Le Teich
Pole culturel		Le Teich
Centre technique		Le Teich

En septembre 2013 ; une 2eme extension du BB, de 7000ml en domaine public et privé, a été effectuée sur les communes de Marcheprime et Mios à la faveur d'un raccordement commercial pour le déploiement de la 4G de Bouygues Telecom.



Avant

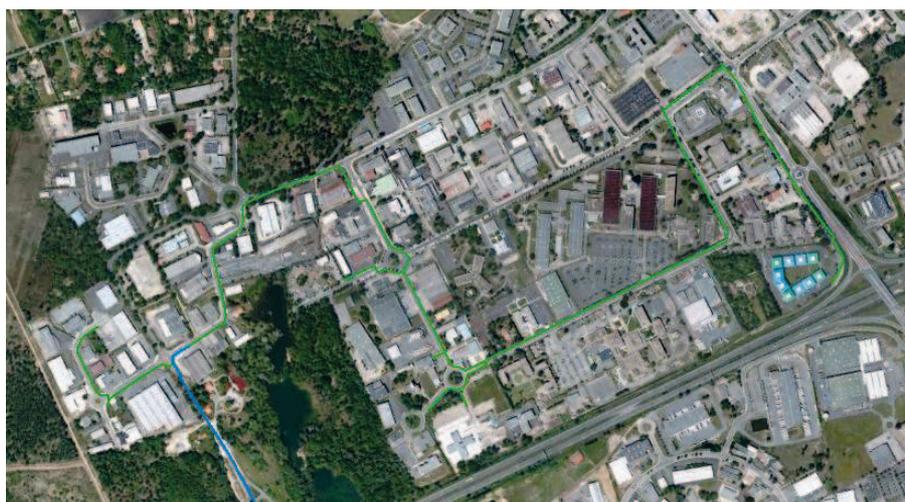


Après

#### ○ Focus ZA

Pas de nouvelles ZA raccordées en 2013, mais un réaménagement de la ZA Communale Nord à Canéjan.

En effet Gironde Haut Débit a estimé qu'il était pertinent d'investir pour le pré-raccordement à moins de 50ml des parcelles privées de cette ZA, dans un souci de cohérence commerciale entre la CUB et hors CUB, dans cette zone limitrophe



## 2.2 Performance

### ○ Taux d'éligibilité ADSL<sup>1</sup>

	Taux d'éligibilité hors CUB	
	A fin Déc. 2013	Prévu à la fin du PPP
512 Kbits	99,84%	99,60%
2 Mbits	90,05%	89,60%
8 Mbits	82,92%	83,00%

D'une manière générale les taux d'éligibilité sont meilleurs que prévus au contrat.

### 2.3 Difficultés rencontrées

Pas de difficultés particulières rencontrées durant l'année 2013. La capitalisation du déploiement initial a permis d'anticiper les besoins et les attentes des différentes parties prenantes au cours de la préparation et la réalisation des extensions 2013.

### 2.4 Recettage réseau

2 Zones d'activités ont fait l'objet d'une régularisation, la ZA du Vignon à St Denis de Pile, la ZA des Portes de l'Océan à Martignas,

Puis la transmission à Gironde Numérique des DOE, pour contrôle qualitatif, de la ZA Communale Nord à Canéjan.

**Dans le cadre des travaux d'extensions, des entreprises ont été utilisées par nos sous traitants, conformément au contrat. Ci joint un état de leur utilisation**

#### Répartition du CA Local

PME locale	CA 2013 (en k€)	PME non locale	CA 2013 (en k€)
<b>Extensions COBAS</b>	<b>26</b>	<b>Extensions COBAS</b>	<b>0</b>
Chantier d'Aquitaine	5,2		
C2TP	2,2		
CAUM64 (Déroulage FO)	18,6		
<b>NRAMED</b>	<b>129</b>	<b>NRAMED</b>	<b>177</b>
FM Projet	59,6	OTE	177
Chantier d'Aquitaine	22,1		
C2TP	30,8		
AmexTP	15,9		
ATP2000	0,6		
<b>Total CA PME locale (k€)</b>	<b>155</b>	<b>Total CA PME non locale (k€)</b>	<b>177</b>

<sup>1</sup> **Annexe 2 CR Rendu Technique** : Détail des taux d'éligibilité hors CUB

44% du CA engagé pour les extensions Cobas et Nramed, a été affecté à des entreprises locales.

## **2.5 Liste des annexes du Compte Rendu Technique**

**Annexe 1** : Tableau Suivi Déploiement NRA MED

**Annexe 2** : Détail des Taux d'éligibilité hors CUB

## 3- Eligibilité

## Eligibilité

Cette partie du rapport annuel correspond à un engagement important du contrat de Partenariat. Il s'agit de donner les détails de l'éligibilité obtenue sous la forme d'un tableau et de détailler les engagements pris au titre du financement des contrats satellites permettant le complément du taux d'éligibilité à monter à 100 % pour 2 Mbit/s.

### **3.1 Tableau d'éligibilité commune par commune hors CUB**

Le tableau, en annexe 2 du chantier « Compte rendu Technique », fait ressortir que les engagements contractuels d'éligibilité pris dans le cadre du partenariat ont été dépassés depuis la réalisation des NRA ZO. Ils sont en continuité en pourcentage depuis 2012.

En nombre de lignes inéligibles, si l'objectif a été tenu à la fin de la réalisation des NRA ZO, on constate une augmentation depuis le début du PPP33 de 33 980 lignes sur le département de la Gironde hors CUB. Le développement de zone d'habitat en zone rural a augmenté le nombre de ligne inéligible depuis 2012.

Pour l'avenir un programme d'intégration de nouveaux NRA par l'opérateur historique et la réalisation des 47 NRA MED prévu par le Syndicat Mixte devrait faire baisser ce chiffre.

### **3.2 Conventions satellites signées avec les opérateurs**

9 opérateurs satellites ont conventionné avec Gironde Numérique et Gironde Haut Débit.

OBJET	OPERATEUR	DATE
Signature de la convention de traitement de la fourniture ou de l'installation de Kits de connexion Haut Débit par voie Hertzienne ou Satellite.	NordNet	27/01/2010
	Auvea Ingénierie	01/03/2010
	Sat 2 Way	25/03/2010
	Vertical Connect	30/03/2010
	ALSATIS	06/04/2010
	Viveole	08/11/2011
	Wibox	28/11/2012
	Ozone	06/01/2013
	Skdsl Europe BV	18/10/2013

### 3.3 Nombre de Kits vendus<sup>1</sup>

Opérateur	Nombre de demande de subvention	Nombre de subventions accordées
NordNet	308	- 275 subventions remboursées - 9 subventions : dossiers en cours - 24 subventions refusées
Auvea	11	Subventions remboursées
Connexion Verte	20	Subventions remboursées
Alsatis	7	Subventions remboursées
Sat 2 Way	29	- 25 subventions remboursées - 4 subventions : dossiers en cours
Ozone	2	Subventions remboursées
Vivéol	8	- 7 subventions remboursées - 1 subvention : dossier en cours
Wibox	1	Subvention refusée
Indéterminé	1	Subvention refusée

De manière à pouvoir localiser l'ensemble des kits subventionnés, un tableau récapitulatif des foyers attributaires a été mis en annexe 7 du chantier « Compte Rendu Financier ».

<sup>1</sup> Cf. [Annexe 7 CR Financier](#) - Suivi des demandes de Kit Satellite

### 3.4 Serveur d'éligibilité

Fréquentation du serveur d'éligibilité en 2013 :

	Année 2013												TOTAL	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.		
R03	2	3	1	10	8	10	13	1	5	13	14	7	87	
R07	14	28	21	22	19	29	35	24	47	53	37	39	368	
R10	83	84	73	49	82	101	84	140	151	268	116	146	1 377	
R11	3	10	7	32	40	24	31	56	188	197	124	163	875	
R13			1	3	3		3	2	3			1	4	20
R15							2	2						4
R16	2	3	10	20	17	18	16	17	54	65	55	38	315	
R18			1					2				3	6	
R22	52	58	29	63	60	55	53	34	28	45	32	27	536	
<b>CUMUL</b>	<b>156</b>	<b>186</b>	<b>143</b>	<b>199</b>	<b>229</b>	<b>239</b>	<b>237</b>	<b>276</b>	<b>476</b>	<b>641</b>	<b>379</b>	<b>427</b>	<b>3588</b>	

Ce tableau montre que 3 588 demandes d'éligibilité ont été adressées à travers le serveur d'éligibilité en 2013.

Le résultat est ventilé par code réponse obtenu (voir tableau ci-après).

En 2013, nous constatons une stabilité de la fréquentation du serveur d'éligibilité avec une moyenne par mois de 170 demandes.

Fréquentation du serveur d'éligibilité depuis 2009 :

	Années					Total
	2009	2010	2011	2012	2013	
R02	1 862	5 322			87	7 271
R03	1 388	5 175	70	27		6 660
R04	392	685				1 077
R05	192	435				627
R06	162	244				406
R07		656	287	279	368	1 590
R10	1 007	6 055	2 039	1 109	1 377	11 587
R11	1 002	4 458	90	67	875	6 492
R13	36	1 244	6	6	20	1 312
R14	413	1 357				1 770
R15	355	219	11	8	4	597
R16	96	556	96	75	315	1 138
R17	11	68				79
R18	6	75	24	9	6	120
R22		742	612	503	536	2 393
	<b>6 922</b>	<b>27 291</b>	<b>3 235</b>	<b>2 083</b>	<b>3 588</b>	<b>43 119</b>

Code	Réponse Serveur Eligibilité
R02	Cette ligne téléphonique est éligible à une offre ADSL à 2 Mbit/s minimum, contactez l'opérateur de votre choix.
R03	Cette ligne est inéligible à l'ADSL. Elle sera migrée sur un Nœud de Raccordement Haut Débit, date prévisionnelle: [param1]. Vous êtes invité à renouveler ce test après cette date.
R04	Cette ligne est inéligible à l'ADSL. Pour obtenir du Haut Débit, vous pouvez bénéficier d'une aide financière via le Syndicat Mixte Gironde Numérique pour une solution via satellite. Ce dispositif est limité à une aide par adresse physique et par foyer particulier. Adressez-vous à l'un des fournisseurs Satellite ayant passé une convention via le Syndicat Mixte Gironde Numérique: voir liste.
R05	Cette ligne téléphonique est éligible à une offre ADSL sous réserve d'une étude technique, contactez l'opérateur de votre choix.
R06	Cette ligne téléphonique est éligible à une offre ADSL sous condition de modification commerciale, auprès de l'opérateur qui gère son contrat.
R07	Le numéro [param1] n'est pas attribué.
R08	Le numéro [param1] fait partie d'un groupement de lignes. Veuillez effectuer la demande sur le numéro principal de l'installation: [param2].
R09	Le format du numéro [param1] saisi est incorrect.
R10	Cette ligne téléphonique est éligible à une offre ADSL, contactez l'opérateur de votre choix. Vous n'êtes cependant pas éligible à une offre ADSL à 2 Mbit/s. Pour obtenir du Haut Débit à 2 Mbit/s, vous pouvez vous adresser à l'un des fournisseurs Satellite ayant passé une convention via le Syndicat Mixte Gironde Numérique: voir liste.
R11	Cette ligne téléphonique est éligible à une offre ADSL, vous pouvez contacter l'opérateur de votre choix. Vous n'êtes cependant pas aujourd'hui éligible à une offre ADSL à 2 Mbit/s. Toutefois, vous bénéficierez d'une augmentation de débit lors de la mise en service d'un NRA Haut Débit prévue le [param1]. Veuillez refaire le test après cette date.
R12	Le numéro de téléphone [param1] n'est pas connu du système.
R13	Cette ligne est inéligible à l'ADSL pour une raison indéterminée. Veuillez contacter ...info...
R14	Cette ligne est inéligible à l'ADSL par suite de la présence d'un équipement actif. Elle va être migrée sur un nœud de raccordement haut débit le [param1]. Vous êtes invité à renouveler ce test après cette date.
R15	Cette ligne n'est pas éligible à l'ADSL. Contactez ...info... qui lancera une étude technique.
R16	Cette ligne téléphonique est éligible à une offre ADSL à 2 Mbit/s minimum, contactez l'opérateur de votre choix. Pour votre information, vous bénéficierez d'une augmentation de débit car cette ligne va être migrée sur un NRA Haut Débit prévu le [param1].
R17	Cette ligne téléphonique est éligible à une offre ADSL sous réserve d'une étude technique. Vous pouvez contacter l'opérateur de votre choix. Vous n'êtes cependant pas aujourd'hui éligible à une offre ADSL à 2 Mbit/s. Toutefois, en cas de retour positif de l'étude technique, vous bénéficierez d'une augmentation de débit lors de la mise en service d'un NRA Haut Débit prévue le [param1]. Veuillez refaire le test après cette date.
R18	Cette ligne téléphonique est éligible à une offre ADSL sous réserve d'une étude technique. Vous pouvez contacter l'opérateur de votre choix. En cas de retour positif de l'étude technique, vous bénéficierez d'une augmentation de débit lors de la mise en service d'un NRA Haut Débit prévue le [param1]. Veuillez refaire le test après cette date.
R22	Cette ligne est inéligible à l'ADSL. Pour obtenir du Haut Débit, vous pouvez bénéficier d'une aide financière via le Syndicat Mixte Gironde Numérique pour une solution via satellite. Ce dispositif est limité à une aide par adresse physique et par foyer particulier. Adressez-vous à l'un des fournisseurs Satellite ayant passé une convention via le Syndicat Mixte Gironde Numérique: voir liste.
R22b	Cette ligne est inéligible à l'ADSL. Pour obtenir du Haut Débit, vous pouvez bénéficier d'une aide financière via le Syndicat Mixte Gironde Numérique pour une solution via satellite. Ce dispositif est limité à une aide par adresse physique et par foyer particulier. Adressez-vous à l'un des fournisseurs Satellite ayant passé une convention via le Syndicat Mixte Gironde Numérique: voir liste.
R23	Cette ligne est inéligible à l'ADSL. Pour obtenir du Haut Débit, vous pouvez bénéficier d'une aide financière via le Syndicat Mixte Gironde Numérique pour une solution via satellite. Ce dispositif est limité à une aide par adresse physique et par foyer particulier. Adressez-vous à l'un des fournisseurs Satellite ayant passé une convention via le Syndicat Mixte Gironde Numérique: voir liste.

# 4- Compte Rendu Commercial

## Compte rendu commercial

---

Le compte rendu commercial présente le catalogue de services, le benchmark des Tarifs du SMGN sur les offres FOA et FOP. Il fera également un état des lieux de la commercialisation sur l'année 2013 ainsi qu'un état de réservation des capacités. Une analyse sur l'avancement des démarches entreprises pour la commercialisation du Réseau depuis la création de GHD sera présentée.

### 4.1 Catalogue de services

#### a) **Service de Fibre Activée (bande passante)**

Le service de FOA est une offre de gros ciblant les opérateurs adressant le marché entreprise et souhaitant commercialiser leurs offres de détail sur le territoire girondin.

Le service de Fibre Optique Activée est un service de bande passante Ethernet sur Fibre Optique, avec une échelle de débit allant de 2Mbits à 1Gbits

#### b) **Service de Fibre Noire**

Le service de Fibre Optique Passive de collecte a pour objet la fourniture de LFON (Liaisons de Fibres Optiques Noires).

Les LFON sont constituées d'une fibre optique passive, dédiée à l'Usager permettant de relier au moins deux Sites (plusieurs Sites Standards entre eux ou un ou plusieurs Sites Standards et un POP).ex : lien NRA/NRA

La durée d'engagement commercial est soit d'une année renouvelable ou d'un IRU de 15ans.

Le service de Fibre Optique Passive de raccordement Client a pour objet la fourniture de LFON (Liaisons de Fibres Optiques Noires).

Les LFON sont constituées d'une paire de fibres optiques passives, dédiée à l'Usager entre deux Points de livraison situés dans des chambres du Syndicat Mixte les plus proches des Sites raccordés ou non raccordés.

Les Points de Livraison désignent selon les cas : une Protection d'Épissure Optique (PEO) située dans une chambre du Réseau, un Répartiteur Optique (RO) situé à l'intérieur d'un site d'hébergement du Réseau.

La durée d'engagement commercial est soit d'une année renouvelable ou d'un IRU de 10ans ou 15 ans.

Ce service a fait l'objet d'une nouvelle rédaction, ainsi qu'une dissociation entre le contrat à durée déterminée et indéterminée. Il est applicable et communiqué aux FAIS, depuis le début de l'année 2014.

#### c) **Service d'Hébergement**

Le service d'hébergement permet aux Usagers ayant souscrit au service de FOP ou de FOA, de disposer d'un environnement technique pour installer ses propres équipements, à proximité du réseau.

Dans le cadre de la FOA, il permet aux Usagers d'installer leurs matériels dans les sites techniques principaux (sites cœurs) du réseau, en vue de l'interconnexion avec leur propre réseau.

Ce service est également complémentaire du service de FOP en permettant aux usagers de déployer leurs propres équipements actifs dans les sites répartis sur le parcours du réseau Gironde Numérique.

L'hébergement fourni est un espace dédié (emplacement dans une baie ou baie), dans une armoire ou un shelter et l'environnement technique est standard et fourni (alimentation électrique, éclairage...).

#### d) Service de pré-dégrouper mutualisé

Le service de pré-dégrouper mutualisé offre aux FAIS une capacité d'hébergement de DSLAM dans un NRAZO ainsi que le lien de collecte sur réseau cuivre ou fibre optique.

## 4.2 Benchmark des Tarifs du SMGN sur les offres FOA et FOP

Les objectifs de cette étude sont de :

- Comparer le positionnement tarifaire des services du RIP de Gironde Haut Débit par rapport aux offres de même nature de RIP existants sur des marchés comparables.
- Faire émerger de cette comparaison des pistes d'amélioration des principes tarifaires du RIP de Gironde Haut Débit.

### Périmètre de l'étude :

Cet exercice de comparaison tarifaire s'appuie sur les catalogues récents des principaux opérateurs de RIP

*Catalogues de services de RIP pris en compte*

	SFR Coll.	Axione	Covage	Altitude
<b>Fibre Optique Noire</b>	✓ 2012*	✓ 2012	✓ 2013	✓ 2013
<b>Fibre Optique Activée</b>	✓ 2012*	✓ 2012	✓ 2013	✓ 2013

\*Mise à jour du catalogue en cours

- Dans la mesure où les catalogues des principaux opérateurs sont de plus en plus harmonisés entre les différents RIP qu'ils exploitent, nous avons concentré l'étude sur un catalogue par exploitant.
- Nous avons également étudié les catalogues proposés par Orange, et notamment ses tarifs de fibre optique activée (offres CE20 et CELAN) et de collecte pour le dégroupage de NRA (LFO). Ces catalogues sont mis à jour régulièrement (les tarifs CELAN ont été révisés en juillet 2013).

PMP CONFIDENTIEL Comparaison du positionnement tarifaire des offres des RIP – Gironde Haut Débit Octobre 2013 4

Les catalogues collectés pour ce benchmark étaient ceux en vigueur, chez nous principaux concurrents.

## Résultats de l'étude :

Gironde Haut Débit possède un catalogue attractif qui ne nécessite pas d'évolution majeure : seul le coût du tronc pourrait être abaissé pour rendre les offres FOA plus attractives pour de petits opérateurs

						
FOP	Offre très attractive	Offre très attractive	Offre attractive en IRU seulement	Offre peu attractive	Offre peu attractive	Offre peu attractive
FOA	Offre peu attractive pour les petits opérateurs, mais moins coûteuse que CE20/CELAN	Offre peu attractive mais moins coûteuse que CE20/CELAN	Offre peu attractive pour les débits importants	Offre peu attractive pour les débits importants	Offre peu attractive pour les débits importants	Offre très attractive
Collecte NRA	Offre très attractive	adaptée au dégroupage d'un grand nombre de NRA	Pas d'offre adaptée	Pas d'offre adaptée	adaptée au dégroupage d'un faible nombre de NRA	Offre adaptée seulement pour de petits NRA
Hébergement	Offre très attractive	Offre très attractive	Offre peu attractive	Offre attractive uniquement à la baie	Offre attractive uniquement à la baie	Offre attractive uniquement à la baie

© 2013 AR - droits réservés

Source : Analyse PMP

PMP CONFIDENTIEL Comparaison du positionnement tarifaire des offres des RIP – Gironde Haut Débit Octobre 2013 7

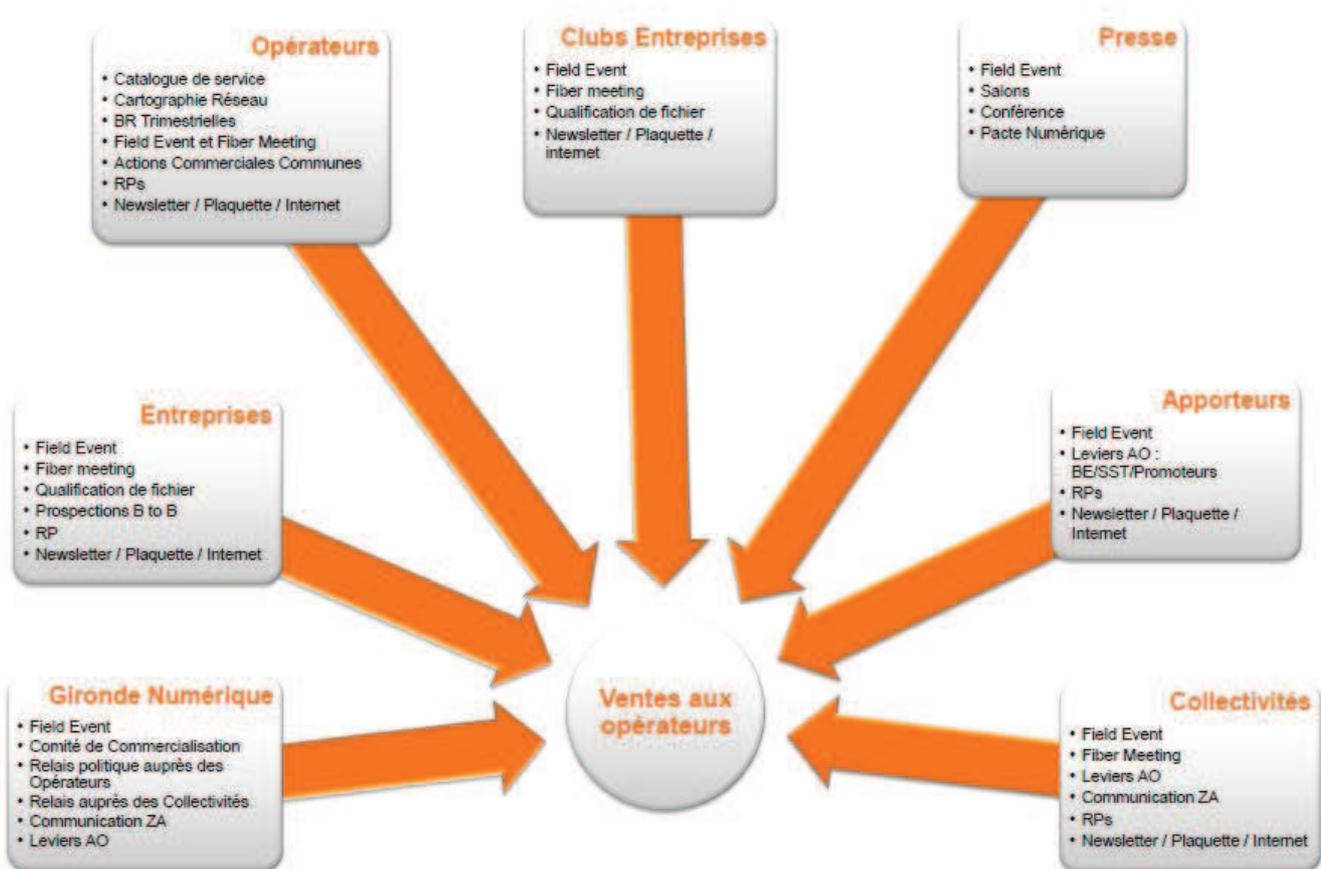
La stratégie commerciale consistant à proposer une offre attractive sur l'ensemble du catalogue de service et mieux « disante » par rapport à la concurrence locale.

### 4.3 Commercialisation

La commercialisation a été confiée par le Syndicat Mixte Gironde Numérique à son partenaire Gironde Haut Débit.

Pour son lancement Gironde Haut Débit a mis au point une stratégie pour assurer les objectifs du PPP.

## a) Stratégie Commerciale de Gironde Haut Débit



Pour réaliser ses ventes auprès des FAIs Gironde Haut Débit se doit d'actionner tous les leviers possibles pour inciter les acteurs économiques du territoire à utiliser la fibre comme infrastructure d'accès aux services. Ainsi GHD a réalisé une cartographie des enjeux et des cibles afin d'engager sur le terrain les actions nécessaires. Ces actions sont décrites dans la partie communication de ce rapport.

### 4.4 Etat de réservation des capacités

#### a) Le pré-dégrouper mutualisé

Ci-dessous une synthèse de la situation au 31/12/2013 avec le potentiel de dégroupage des principaux opérateurs.

	Présence en NRA	Nb de NRA ZO par opérateurs présents	Hébergés
Orange	260	107	108
SFR	66	31	1
FREE	71	41	12
Completel	21	9	0
Bouygues	19	6	0

L'étude sur la présence des opérateurs dans les NRA origine des NRA ZO de GHD a été faite à partir de données trouvées sur internet. Cette étude montre que FT, SFR et Free sont les principaux opérateurs susceptibles de dégroupier les NRA ZO de GHD.

FT s'est implanté sur l'intégralité des NRA ZO, SFR et FREE uniquement sur les NRA ZO opticalisés, selon des critères de nombre de LP ou d'opticalisation du NRA Origine.

NB : Bouygues Telecom, quatrième opérateur de dégroupage exploite les infrastructures de SFR.

Durant l'année 2013, les stratégies observées par les opérateurs depuis 2009 sur les NRA ZO de Gironde Numérique n'ont pas évoluées.

## b) Les offres FOA et FOP

Ce point sur les offres a pour objectif d'analyser les résultats des cotations et des commandes FAIs enregistrées en 2013 par GHD. Cette démarche permet d'établir un constat pour être force de propositions quant à l'évolution du catalogue de service.

Operateur	FOA		FOP	
	Cotations	Commandes	Cotations	Commandes
Alphalink	6	0		
Bouygues	0	0	2	2
COMPLETEL	22	10	1	0
E-Tera	1	0		
Orange	73	63	31	29
GFU Collectivités	0	0	5	0
Héliantis	5	0		
INFOMIL	2	0	1	0
JAGUAR NETWORK	5	5		
RMI-ADISTA	35	17	2	0
SFR	46	44		
<b>Total général</b>	<b>195</b>	<b>139</b>	<b>42</b>	<b>31</b>
		<b>71%</b>		<b>74%</b>

**4 clients de GHD contribuent majoritairement aux résultats : Orange, SFR, Adista, SFR, et Completel.**

On peut constater que :

Quatre FAIs travaillent sur des parcs clients à la fois existant mais aussi de conquête. Les autres FAIs ne travaillent qu'en réactif par rapport à leur parc client ou en opportunités.

Le taux de transformation, des cotations en commandes, passe de 20% (en 2012) à 71%. C'est un excellent résultat vis-à-vis des transformations observées sur le marché Wholesale des opérateurs (entre 10 et 15 % mais sur des offres complexes). Ce résultat s'explique par la bonne connaissance de notre réseau par l'ensemble des FAIs.

95% des commandes concernent des raccordements entreprises et 5% des antennes mobiles (tout opérateurs).

## c) Les offres PRM

Les offres PRM ne sont pas de même nature que les offres NRAZO. Gironde Numérique vas mettre à disposition 12 fibres à l'opérateur aménageur pour une somme forfaitaire.

Le détail de ces revenus sera intégré au rapport annuel 2014 car la facturation de cette mise à disposition ne commence que sur l'année de mise en commercialisation.

#### **4.5 Analyse de l'état d'avancement des démarches entreprises pour la commercialisation du Réseau en 2013**

Opérateurs	email	Tel	Business Revue	RDV
Adista	241	132	2	24
Orange	468	348	3	26
Alphalink	53	24	1	2
Alsatis	19	2	-	-
Bouygues Telecom	71	40	2	4
Bretagne Telecom	-	-	-	-
Céleste	32	3	-	-
Colt	12	3	1	2
Comptel	178	24	-	3
E-Terra	3	-	-	1
Free	75	25	-	1
Heliantis	10	1	-	1
IMS Networks	2	2	-	-
Interoute	2	-	-	-
Jaguar Networks	54	24	-	1
Magic On-Line	-	-	-	-
NVL	26	4	1	-
Nomotec	6	-	1	-
Obiane	6	3	-	1
SFR	347	240	3	10
	<b>1605</b>	<b>850</b>	<b>14</b>	<b>76</b>

#### **a) Organisation commerciale de Gironde Haut Débit**

	Prospection	Promotion	Vente	Fidélisation
<b>Direction Commerciale</b>	Arnaud DELAROCHE			
	Sylvain PICART			
<b>Ingénieur Technico-commercial</b>	Albert HADJEDJ			
<b>Assistance Technico-commerciale</b>	Elena GIRY			

**Missions** : Stratégie et relation commerciale, études de faisabilité, contractualisation, administration des ventes, fidélisation commerciale.

## b) Suivi des relations commerciales

### ○ Contractualisation Opérateur

OBJET	OPERATEUR	DATE
Signature du contrat de pré-dégrouperage mutualisé de NRA Zones d'Ombre	Orange	04/12/2009
	Free	27/04/2010
	SFR	06/12/2012
Signature du contrat de service Fibre Optique Passive	Orange	04/10/2010
	Adista	18/10/2010
	Bouygues	08/10/2013
Signature du contrat de service Fibre Optique Active	Orange	09/02/2011
	Adista	18/10/2010
	Completel	18/03/2011
	SFR	29/07/2011
	Héliantis	17/10/2011
	Intermediasud	12/12/2012
	Jaguar Networks	03/01/2013
Signature du contrat d'hébergement	Orange	16/02/2011
	Completel	18/03/2011

Arrivée dans nouvel acteur sur le marché des entreprises, Jaguar Networks.

### ○ Recettes Facturées par le SMGN à fin 2013

Le montant des recettes, de Gironde Numérique, réalisées en 2013 s'élève à 2 018K€, cf. tableau ci-dessous.

Offre	Opérateur	CA Réalisé en 2013
Pré Dégrouperage NRA ZO	Orange	108 K€
	FREE	16 K€
	SFR	1 K€
<b>Sous Total Offre Pré Dégrouperage</b>		<b>125 K€</b>
FOA	Orange	157 K€
	Adista	189 K€
	Completel	14 K€
	SFR	92 K€
	Jaguar Network	16 K€
<b>Sous Total Offre FOA</b>		<b>468 K€</b>
FOP	Orange	1123 k€
	GFU Libourne	0 K€
	Bouygues	301 K€
<b>Sous Total Offre FOP</b>		<b>1 424 K€</b>
Hébergement	Orange	1 K€
	Completel	0 K€
<b>Sous Total Offre HEBERGEMENT</b>		<b>1 K€</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 018 K€</b>

### c) Contexte des opérateurs usagers potentiels

Il y a 2 familles d'opérateurs intéressés par le réseau Gironde Numérique. Les opérateurs « dit » nationaux, les plus connus, et les opérateurs locaux.

Ces derniers et sur le marché entreprise sont très actifs et gagnent petit à petit de la part de marché aux opérateurs nationaux. En général leurs atouts concurrentiels sont liés à leurs implantations géographiques et leur proximité avec le tissu local des entreprises.

Sur le secteur géographique couvert par le réseau de Gironde Numérique, peu d'opérateurs locaux sont présents physiquement. La majorité est implantée en dehors de la Gironde et n'exploite le RIP que lorsqu'une de leurs entreprises multi-sites clientes à une antenne locale.

Pour ces FAIs, une implantation locale en Gironde, est un réel investissement, qu'ils n'examinent que sur la base d'un retour sur investissement immédiat.

C'est pour cette raison que Gironde Haut Débit, dès 2010, a orienté sa communication commerciale sur son potentiel d'entreprises pré-raccordées (près de 4800 entreprises).

**L'arrivée de Jaguar Networks sur le réseau est un bon exemple de cet opportunisme mais aussi la montée en puissance de la commercialisation chez ADISTA.**

Quant aux opérateurs nationaux, le contexte est tout autre. Un travail pro actif de GHD a permis de faire référencer les coordonnées du réseau dans les SI commerciaux. Ainsi après présentation des outils aux forces de ventes celles si peuvent déclencher leurs actions proactives.

**SFR est le meilleur exemple de la montée en puissance d'un FAI sur la commercialisation à destination des entreprises sur l'année 2013.**

#### **4.6 Enquête de satisfaction des usagers**

Les enquêtes de satisfactions ne sont pas contractuelles.

D'un commun accord il a été décidé que tous les 3 ans, le Syndicat Mixte aura le choix entre un nouveau benchmark ou une enquête de satisfaction usager.

La prochaine enquête de satisfaction sera donc en 2014.

#### **4.7 Suivi des cotations demandées par les opérateurs**

Qu'est ce qu'une cotation ?

Une cotation est la confirmation à un FAI que son prospect (client entreprise / collectivité) est raccordable au réseau Gironde Numérique avec évaluation des conditions financières.

Cas :

- Soit le prospect se localise à moins de 50 mètres du Réseau Gironde Numérique : dans ce cas il bénéficie de tarifs forfaitisés de raccordement au réseau.
- Soit le prospect se localise à plus de 50 mètres du Réseau Gironde numérique : dans ce cas une estimation des réels couts de raccordement est réalisée.

La cotation est une étape incontournable du processus de commercialisation.

C'est grâce aux informations transmises par GHD aux FAIs, que ceux-ci proposent à leurs prospects une offre tarifaire qu'ils accepteront et se transformera en commande ferme.

Toutes les cotations n'aboutissant pas à une commande ferme ne sont pas perdues pour autant.

Elles sont archivées dans une base prospects, gérée par GHD, permettant de faire l'animation commerciale des FAIs. En effet les contrats télécom pouvant être annuel, un prospect peut être réactivé l'an suivante.

Puis ces prospects ayant eu une offre commerciale enrichissent la base contacts ce qui permet de mieux cibler les interlocuteurs lors des ciblage et actions de communication

### Evolution des demandes de cotations

Opérateurs	Cotations 2011	Cotations 2012	Cotations 2013
Orange	29	31	105
SFR	10	49	46
RMI-ADISTA	52	92	37
Completel	26	17	23
ALPHALINK	0	18	6
GFU	0	2	5
Heliantis	4	14	5
JaguarNetworks	0	0	4
Infomil	0	0	2
Bouygues Telecom	0	0	2
E-Tera	2	10	1
TDF	0	0	1
Céleste	0	0	1
Clevertnetworks	0	1	0
Free	2	0	0
IMSNETWORKS	0	2	0
KPN	0	1	0
NeoTelecom	0	1	0
NVL	0	1	0
QS Telecom	0	1	0
Magic Online	1	0	0
Prosystel	0	0	0
	<b>126</b>	<b>240</b>	<b>238</b>

Orange a intensifié ses demandes de cotations.

Il faut relativiser car plus de 50% de leurs demandes concernent un marché, celui du CG33. Néanmoins sur le marché des entreprises, les offres sur mesure en fibre activée créé en

2013, sont désormais proposées. 2014 sera une année d'accompagnement des forces de vente et d'opération de ciblage marketing

Au-delà des apparences SFR a rehaussé son niveau de cotation, par rapport à 2012. En effet les cotations comptabilisées ci-dessus ne sont que celles effectuées en dehors du périmètre de FAS forfaitaires. Les offres commerciales faites par SFR sur les entreprises en FAS forfaitaires ne nécessitent plus de cotations. L'éligibilité des entreprises au FAS Forfaitaires et le calcul des offres tarifaires sont réalisés automatiquement, laissant l'opportunité aux forces de vente d'être autonome.

Néanmoins chaque prospect peut être ré-exploité à échéance de sa date anniversaire de contrat (en théorie proche de la date de demande de cotation) et relancé en espérant que son besoin ai muri, d'une année sur l'autre.

#### **4.8 Autres actions commerciales**

8 Business revues ont été réalisées courant du S1/2013<sup>1</sup>

Les Business Revues ont plusieurs objectifs : formaliser les points de passage des relations commerciales. C'est l'occasion de faire un point sur le suivi des prospects, de présenter ou rappeler les conditions commerciales, échanger sur la satisfaction du FAIs et lancer tout axes de capitalisation et d'amélioration.

#### **4.9 Liste des Annexes Compte Rendu Commercialisation**

**Annexe 1** : Benchmark 2013

**Annexe 2** : Exemple CR BR Completel

---

<sup>1</sup> **Annexe 2 CR Commercial** : CR BR Completel

# 5- Communication

## Communication

---

Depuis quatre ans, Gironde Haut Débit s'attache à promouvoir le Réseau d'Initiative Publique, sur le territoire Girondin, à travers une stratégie axée sur une forte présence terrain. Pour ce faire, des rencontres sont organisées afin de favoriser le dialogue entre les collectivités et les entreprises autour du thème de la fibre optique.

La politique de communication de Gironde Haut Débit est simple : maximiser les échanges pour développer l'image et la notoriété du réseau très haut débit.

En partenariat avec les acteurs du développement économique des collectivités ainsi que les élus, Gironde Haut Débit apporte les moyens aux institutions d'informer les entreprises sur l'aménagement numérique du territoire et donne les clés pour effectuer les démarches de souscription à la fibre optique Gironde Numérique, auprès des opérateurs.

### 5.1 Evènementiel

#### a) Le Field Event

##### **C'est quoi un Field Event ?**

C'est une conférence petit-déjeuner réunissant les entreprises, les collectivités et les opérateurs. Le principe de cette rencontre est de faire connaître aux entreprises les possibilités qu'offre la fibre optique pour le développement de leur activité. Il s'agit donc de répondre à leurs attentes et même de révéler de nouveaux besoins.

Le Field Event est un événement à l'initiative de Gironde Haut Débit qui a pour objectif de développer la notoriété du réseau Gironde Numérique auprès des entreprises du territoire Girondin.

Afin d'être pédagogique et le plus informatif possible le Field Event a également pour vocation d'assurer la mise en relation entre les opérateurs fournisseurs d'accès internet et les entreprises. L'objectif étant avant tout de donner clés en main aux entreprises la marche à suivre pour se raccorder à la fibre optique Gironde Numérique.

##### Le Field Event est composé de trois temps forts :

1. Discours du Président de la Communauté de Commune ou de son représentant.
2. Discours d'Anne Marie Keiser, Présidente du Syndicat Mixte Gironde Numérique ou de son représentant.
3. Présentation d'Arnaud Delaroche, Directeur Général de Gironde Haut Débit ou de son représentant.

La présentation d'Arnaud DELAROCHE s'attache à expliquer les points importants du PPP ainsi que les avantages de la fibre optique :

- Présentation de Gironde Haut Débit
- Présentation du réseau Gironde Numérique
- Explication de ce qu'est la fibre optique

- Présentation d'un exemple d'offre que propose un opérateur
- Testimonial qui permet d'apporter l'exemple d'une entreprise utilisatrice de la fibre optique.
- Présentation des opérateurs

## Logistique

Gironde Haut Débit prend en charge l'organisation et le financement de l'événement, conjointement avec son agence de communication Le Paradis C'est Ici.

Néanmoins Gironde Haut Débit recherche un partenariat technique avec la collectivité (ou une entreprise sur le territoire de celle-ci) pour la mise à disposition d'un lieu et des outils spécifiques à une présentation de ce type (rétroprojecteur, pupitre, scène etc.).

Les cartons d'invitations conservent la charte graphique de Gironde Haut Débit. Néanmoins la communauté de commune a un droit de regard sur les invitations, elle peut adapter les textes, choisir l'emplacement et la taille de son logo en couverture et en quatrième de couverture.

Gironde Haut Débit demande l'apport d'un fichier contact qualifié des entreprises locales.

L'envoi des invitations, les relances e-mail et téléphoniques sont prises en charge par Gironde Haut Débit mais peuvent être faites avec la collectivité.

Les contacts presse sont fait conjointement avec la collectivité.

## Bilan 2013

Deux Field Event ont été réalisé en 2013, le premier sur la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud le 22 Février et le second sur la Communauté d'Agglomération du Libournais le 13 Juin.

### b) Le Fiber Meeting

Le Fiber Meeting a été la forme d'évènements priorisé pour l'année 2013. Au total, quatre Fiber Meeting ont été organisé :

- COBAS
- Biganos
- Langon
- Latresne

Trois réunions publiques d'information ont également été menées à Beychac et Cailleau, à Martignas et à Audenge.

En effet, le Fiber Meeting répond à une demande de la collectivité, et non plus à une démarche de Gironde Haut Débit, qui souhaite informer les entrepreneurs de son territoire sur la fibre optique et les modalités de raccordement. Il s'agit d'une réunion en plus petit comité permettant des échanges plus directs entre les différents acteurs que sont les entrepreneurs, Gironde Haut Débit et les représentants du territoire.

## Logistique

D'un point de vue logistique, c'est la collectivité qui prend en charge le financement de l'événement. Tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la présentation est donc fourni par la commune qui a effectué la demande.

C'est également la commune qui établit la liste des invités et qui se charge des invitations, des relances mails et téléphoniques.

### c) Le SELAQ<sup>1</sup>

Les 25 et 26 avril 2013, Gironde Haut Débit était présent pour la deuxième année consécutive au **Salon des élus locaux et agents publics d'Aquitaine (SELAQ)** co-organisé par cinq associations départementales des maires.

Bénéficiant d'un emplacement stratégique (en face d'un point restauration et du podium) et de la notoriété du groupe Orange, le stand Gironde Haut Débit a accueilli les élus et les représentants des collectivités locales dans le but de sensibiliser aux enjeux de l'aménagement numérique du territoire Girondin.

Exclusivement réservés aux institutionnels, le SELAQ permet à Gironde Haut Débit de rencontrer les interlocuteurs des communes traversées par le réseau de fibre optique et ainsi d'aborder avec eux les caractéristiques du réseau et les moyens de le promouvoir auprès de leurs administrés.

## 5.2 Politique de partenariat

Gironde Haut Débit a adopté une politique de partenariat afin de développer au maximum sa notoriété et son image auprès des acteurs économique du territoire Girondin.

### ○ Les partenaires institutionnels

#### a) ADEISO

Une demande de rendez vous institutionnel regroupant les partenaires de l'ADEISO pour une présentation du réseau a été faite. Cette réunion aura lieu début 2014

L'ADEISO relaye de plus les annonces de GHD sur les offres commerciales

#### b) BGI – Bordeaux Gironde Investissement

Une demande de rendez vous invitant les partenaires de BGI pour une présentation du réseau a été faite. Cette réunion aura lieu en 2014

---

<sup>1</sup> Annexe 1 CR Communication : Présentation Diffusée au SELAQ

BGI relaye de plus les annonces de GHD sur les offres commerciales notamment les « Field event ».

### ○ Les partenaires relations publiques

Afin de recevoir les partenaires et clients du projet, Gironde Haut Débit a choisi quelques partenariats avec des organisations sportives comme le club de Rugby de l'Union Bordeaux Bègles et le club de football des Girondins de Bordeaux. Les matchs disputés par ces deux équipes sont particulièrement porteurs et permettent de renforcer les liens initiés avec les partenaires et clients ainsi que les élus du territoire.

### ○ Les partenaires apporteurs d'affaires mutuels

#### **SPIE SUD OUEST**

Ce partenariat est animé à minima une fois par an par un séminaire ayant pour objectif de développer de nouveaux axes de business. SPIE aide notamment GHD à initier des projets de GFU sur le territoire

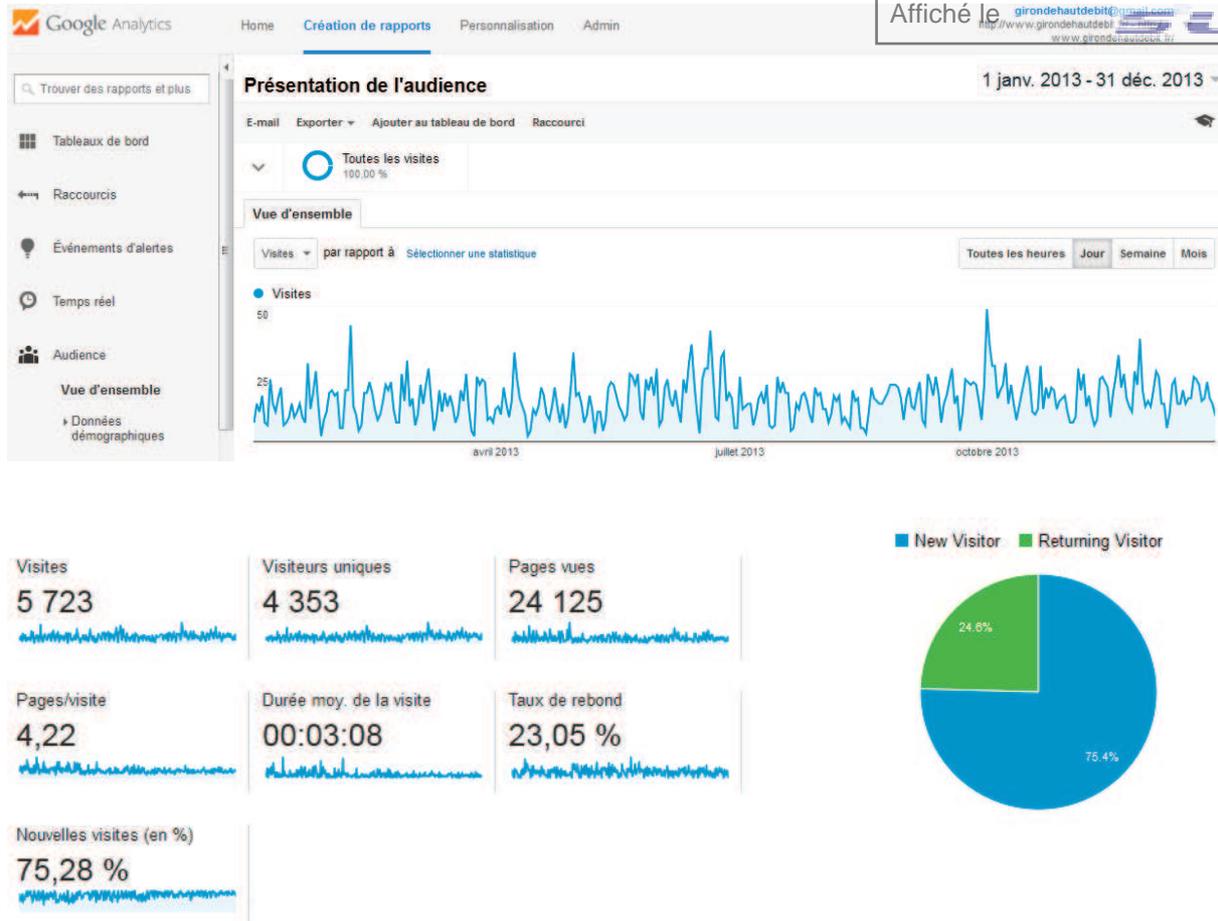
### **5.3 Site internet**

Le site internet de Gironde Haut Débit a évolué en 2012, avec une mise à jour de taille : la création d'un espace service. Cet espace service, de plus en plus utilisé au fil des mois, a donc été le leitmotiv des principales modifications de l'année 2013, en termes de communication digitale.

La promotion de cet espace service porte ses fruits et l'on remarque que le nombre de visites et d'inscription à l'espace service est corolaire aux interventions et prises de paroles de Gironde Haut Débit au cours des Field Event ou Fiber Meeting.

Grâce à l'outil statistique de Google Analytics, on remarque que la cartographie reste l'espace privilégié du site internet. L'influence des interventions sur le terrain se faisant également sentir puisque les villes de connexion suivent le rythme des événements. En effet, en février les villes de La Teste de Buch et d'Arcachon étaient dans le Top 10 des lieux à partir desquels les connexions à [www.girondehautdebit.fr](http://www.girondehautdebit.fr) s'effectuaient. De même en Juin, suite au Field Event sur le territoire de la CALI, la ville de Libourne arrivait en tête de l'origine géographique des visiteurs.

Les pics de visites sur notre site internet sont toujours atteints avant et après les événements initiés par Gironde Haut Débit.



Le rythme des audiences est parfaitement identifiable. Par exemple, le 6 Février 2013, date à laquelle les entreprises invitées au Field Event de la COBAS ont reçu le carton d'invitation, on remarque un pic de fréquentation de 43 visites à la journée.

On peut donc en déduire que les visites précédant l'évènement sont des connexions dites de curiosité pour migrer sur des visites de complément d'informations après l'évènement. De manière générale, on note après chaque évènement une recrudescence des recherches d'informations, que soit par téléphone ou par contact mail à partir du site internet.

## 5.4 Relations presse<sup>1</sup>

Résultat d'un fort investissement de la part des services de la COBAS, le Field Event du 22 Février 2013 a eu de nombreuses retombées presse qui ont naturellement contribué à la notoriété du réseau.

<sup>1</sup> [Annexe 2 CR Commercial](#) : Revue de Presse 2013

## **5.5 Communication commerciale**

Les opérateurs sont de plus en plus demandeurs d'actions communes avec Gironde Haut Débit afin d'appuyer la commercialisation sur leurs « offres fibre ». Ainsi, si fin 2012 le fournisseur d'accès internet ADISTA avait édité une plaquette d'information diffusée à 593 entreprises, le groupe Orange a suivi le mouvement ainsi que la filiale de SFR Plein Sud

L'Agence Entreprise Sud-Ouest du Groupe Orange a créé un flyer spécifique sur leur offre fibre optique Gironde Numérique qu'ils ont envoyé à plus de 700 entreprises comprises sur leur marché et proche du réseau d'initiale publique.

Par ailleurs, Gironde Haut Débit a été sollicité par l'AESO pour apporter son témoignage au travers de table ronde organisée par Orange au sein des communes. Le rôle de GHD dans ces tables rondes est d'apporter un discours institutionnel et pédagogique sur le RIP et la technologie fibre.

La concurrence entre les opérateurs se fait sentir et chacun comprend maintenant son intérêt à défendre son territoire sur le marché que représente la fibre optique. C'est une formidable opportunité pour Gironde Haut Débit car les opérateurs s'investissent de façon croissante dans la commercialisation du réseau Gironde Numérique.

## **5.6 Liste des Annexes Compte Rendu Communication**

**Annexe 1** : Présentation diffusée SELAQ

**Annexe 2** : Revue de presse 2013

# 6- Tableau de bord

## Tableau de bord

---

Le tableau de bord est un outil destiné à la fois au pilotage de l'activité par GHD mais aussi au reporting du partenaire au fil du contrat.

Il est mis à jour tous les trimestres et disponible sur l'espace collaboratif dédié au projet.

Le tableau de bord mis à jour avec les données à fin décembre 2013 correspond à **l'annexe 1**.

# 7- Assurances

## Assurances<sup>1</sup>

---

GHD a souscrit, auprès d'une compagnie notoirement solvable, toutes les assurances nécessaires à l'exécution du Contrat de partenariat et notamment :

- Une assurance « responsabilité civile » en qualité d'exploitant du Réseau et ce pour le montant nécessaire en matière de dommage corporel, matériel ou immatériel, de telle sorte que le Syndicat ne puisse jamais être inquiété ni recherché ;
- Une assurance « dommages », pour les biens meubles et immeubles affectés à l'exploitation contre les risques de toute nature avec renonciation de recours contre le Syndicat.

Cette police couvre le réseau dans les mêmes conditions que les polices du groupe Orange.

---

<sup>1</sup> Annexe 1 CR Assurance : Attestation RC GHD

# 8- Difficultés rencontrées

## Difficultés rencontrées

---

L'enjeu 2013 pour Gironde Haut Débit a été la commercialisation.

Dans le contexte économique actuel, les entreprises sont extrêmement prudentes et les budgets télécoms ne sont pas prioritaires.

Les investissements se décalent d'année en année.

La montée en débit sur la fibre optique, facteur de développement économique, n'est plus à prouver auprès des entrepreneurs, les tarifs de gros proposés aux FAIS (en fibre activée ou noire) sont attractifs.

Les « gros » FAIS se sont engagés dans une lutte de part de marché, sur la fibre optique aux entreprises, dès le début 2013, les promotions et les offres commerciales bien que très agressives restent chères pour une segmentation PME disparate.

Quant aux FAIS, eux aussi réduisent leurs charges, les regroupements d'opérateurs sont annoncés.

Ce climat ambiant se traduit immédiatement sur un territoire aussi grand que la Gironde par une rationalisation des déplacements des forces de vente.

Et qui dit moins de présence sur le terrain, dit moins de sollicitations des entreprises.

Il en est de même pour les offres de gros concernant le dégroupage.

Les offres commerciales sur le dégroupage (offre NRA/NRA) de Gironde Numérique sont les moins chères de France, puisqu'il a été tenu compte de la taille des nœuds de raccordement et de leur distance d'éloignement de la collecte.

Les prix ont d'ailleurs été revus à la baisse pour attirer les opérateurs

Malgré cela, ceux-ci ne font pas les investissements nécessaires pour utiliser cette offre :

- les NRA éligibles ne semblent pas être de dimensionnement suffisant pour déclencher une décision commerciale.
- L'offre LFO de l'opérateur historique qui permet de commander les NRA en masse semblent être la priorité des opérateurs.

L'exemple de Free, challenger efficace et agressif, qui étudie depuis plus de 2 ans sa capacité à investir sur la Gironde en est la meilleure preuve.

La commercialisation vas donc en l'absence de nouvelles opportunités par un élargissement de la zone commercialisable ou d'une modification positive du secteur devenir de plus en plus difficile.

# 9 - Exploitation et maintenance

## Exploitation et maintenance

---

### 9.1 SIG

Depuis 2011 un groupe de travail spécifique sur le cahier des charges du SIG attendu par GN était mené et a abouti en 2012.

L'objectif était :

- Déterminer le cahier des charges précis des besoins d'exploitation de GN sur la durée du contrat.
- Mettre à disposition de GN au fil des années contractuelles, selon un calendrier à définir, les couches de SIG nécessaires pour alimenter ses bases de données dans le cadre de son propre SIG.

Outre le souhait de connaître la patrimonialité exacte du réseau Gironde Numérique (génie-civil et fibre optique lors des raccordements clients), le besoin de suivre l'état des biens affectés aux clients finaux (EAS et leur renouvellement), la gestion capacitaire des fibres optiques ainsi qu'une intégration des données au SIG du Conseil Régional ont été intégrés au cahier des charges.

Le post-traitement des données historisées dans les SI de FT (TIGRE/SERIA/DICO) sera confié à une entreprise sous-traitante et remis à Gironde Numérique courant du S1/2014. Le rafraîchissement sera mensuel.

### 9.2 Reprise du réseau de la ZA de Laseris, géré par SEML au Barp

Après plus d'une année de négociation avec la SEML Route des Laser, le 22/06/2012 le réseau de génie civil, son Shelter et les fibres optiques des ZA Laséris 1 et 2 ont été repris par GHD conformément aux obligations contractuelles (programme fonctionnel).

Les caractéristiques du réseau raccordant chaque parcelle privative ont été intégrées au SI FT, tout comme les clients en parc.

La collecte historique de ces ZA via Artéria, a été suspendue par la SEML au 1/07/2013, et récupérée sur le shelter GN de Marcheprime.

Une opération de reprise à la fois des infrastructures et des clients finaux existants a été réalisée par les équipes techniques attachées au contrat. Ainsi, tous les clients finaux activés et futurs clients transiteront sur le réseau Gironde Numérique.

### 9.3 Déclaration de Travaux et Traitement des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DT/DICT)

Le 1<sup>er</sup> Juillet 2012, abrogeant et remplaçant l'arrêté du 16 novembre 1994 d'application du décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 (le décret dit "DR/DICT"), le nouveau décret précise les dispositions contenues dans le nouveau décret.

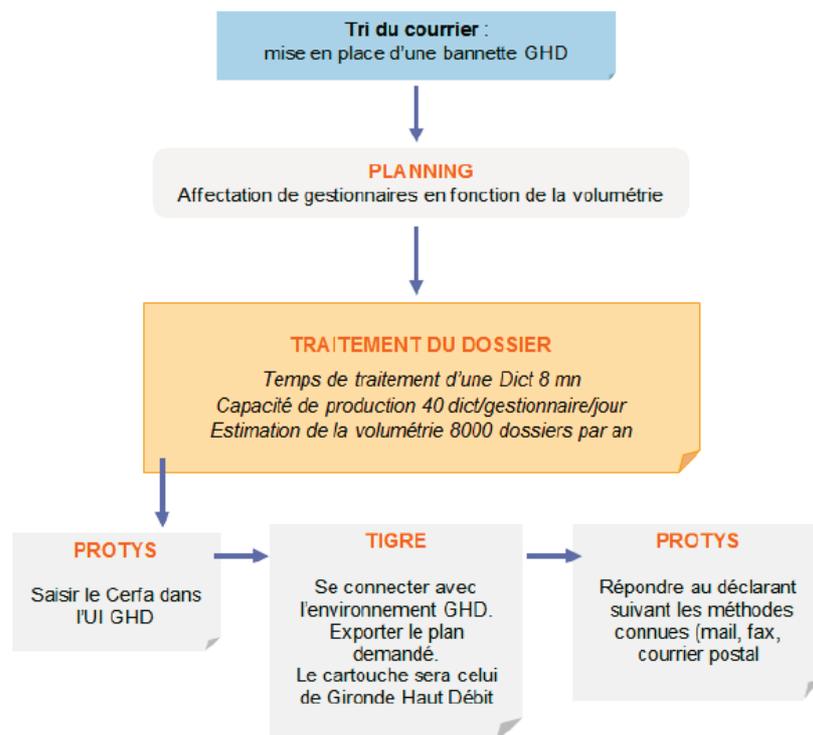
Les changements sont de taille pour l'ensemble des acteurs des travaux publics : les règles qui existaient jusque-là sont redéfinies et les responsabilités des différents acteurs - maîtres d'ouvrage, entreprises de travaux publics et exploitants de réseaux - sont rééquilibrées.

Cette nouvelle réglementation vise notamment à :

- Rééquilibrer les responsabilités entre les acteurs,
- Localiser, préalablement aux travaux, les réseaux existant dans l'emprise du projet,
- Arrêter les travaux, à l'initiative de l'entreprise et sans préjudice, en cas de rencontre de situation imprévue pouvant présenter des risques pour ses salariés,
- Sanctionner le non-respect de la procédure.

Les conditions d'application de ce nouveau décret sont assurées par l'intermédiaire de la plateforme Orange de Mont de Marsan.

Toutes les demandes seront à adresser à l'adresse suivante, [gironde.haut-debit@orange.com](mailto:gironde.haut-debit@orange.com) et 0558055959, et selon le processus ci-dessous :



**Tableau de reporting mensuel de la volumétrie des traitements**

2013	Dossiers traités DT/DICT
Janvier	297
Février	211
Mars	176
Avril	381
Mai	462
Juin	336
Juillet	423
Aout	224
Septembre	410
Octobre	415
Novembre	290
Décembre	405
<b>TOTAL</b>	<b>4030</b>

La mise en service du guichet unique en 2013, sur le plateau de traitement des DT/DICT, de Montdemarsan, à permis d'exploiter la qualité du zonage du réseau de GHD sur les plans cadastraux de référence France Raster.

Ainsi que de réduire de 50% les demandes de DR , versus les années précédentes, en donnant les moyens aux intervenants travaux sollicitant le plateau de mieux cibler leur DR

**9.4 Incidents d'exploitation**

Sur le backbone

Garantie de temps de rétablissement	Nombre d'heures d'interruption de services dans le respect des engagements de garanties de temps de rétablissement	taux de respect de la GTR 4h00	1468h 22 min
	Nombre d'heures d'interruption de services au delà des engagements de garanties de temps de rétablissement	au-delà la GTR 4h00	1372h 29min
	Montant des pénalités à payer aux Usagers		
Disponibilité	Nombre de minutes d'interruption de services	ok	265 633 mn
		nombre d'incidents remontés	73
	<b>Taux de disponibilité mensuel du réseau</b>	taux de disponibilité du réseau	99,09%

### Incidents d'exploitation survenus sur les NRA ZO<sup>1</sup> :

	janv.-13	févr.-13	mars-13	avr.-13	mai-13	juin-13	juil.-13	août-13	sept-13	oct-13	nov.-13	déc.-13
Nb de jours	31	28	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31
Nb de mn par jour	1440	1440	1440	1440	1440	1440	1440	1440	1440	1440	1440	1440
Nb de NRA ZO avec Collecte	104	104	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107
Nb de DSLAM	114	114	114	114	114	114	114	114	114	114	114	114
Total Indispo responsabilité RIP	450	1754	39030	864	2084	16434	15832	4284	2054	379	957	5425
Taux de dispo reseau	99,99%	99,96%	99,23%	99,98%	99,96%	99,67%	99,69%	99,92%	99,96%	99,99%	99,98%	99,89%
Nb de jours total DSLAM	3224	2912	3534	3420	3534	3420	3534	3534	3420	3534	3420	3534

	Année 2013
Nb de mn par jour	1440
Nb de Jour DSLAM	41020
Total Indispo responsabilité RIP	89547
Taux de dispo réseau	99,85%

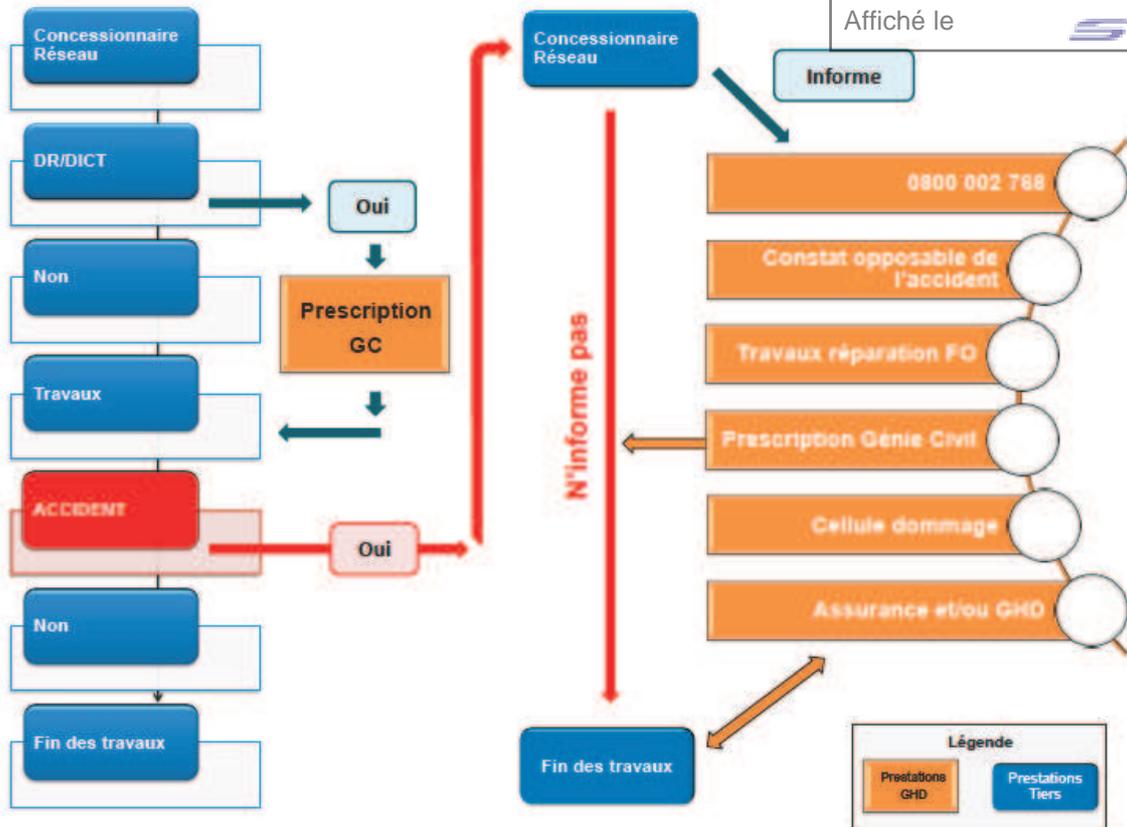
178 tickets d'incident ont été retenus dans le calcul du taux de disponibilité du réseau et 57 NRAZO sont concernés. Dans 99,1% des cas le lien Actélis est mis en cause.

### 9.5 Processus Maintenance curative sur LFON et dommage réseau

Le synoptique, ci-dessous, définit les différents acteurs et périmètre de responsabilité lors d'un incident sur le réseau.

Lors d'un dommage causé par un tiers celui-ci déclare l'incident auprès du gestionnaire de réseau impacté et engage à l'amiable la remise en état du réseau

<sup>1</sup> Annexe 1 CR Exploitation et Maintenance : Taux Dispo NRA ZO



Si l'alerte du dommage est générée par la supervision pro-active, Gironde Haut Débit engage la remise en état.

Dans les deux cas, les assurances du tiers et de Gironde Haut Débit assureront le recouvrement financier du dommage.

## **9.6 Processus de supervision Fibres activées. EAS et NRAZO**

Pour les NRA ZO, Shelters, Armoires Concentrateur : le process supervise les alimentations 48V et 220V, ainsi que les DSLAM HS.

Depuis la fin 2010 ; tous les NRA ZO sont sous supervision.

Au 3 juillet 2011 ; l'intégralité des Shelters et armoires Concentrateur ont été mis sous supervision.

Les synoptiques du process de supervision, en annexe, vous permettront d'identifier les interlocuteurs et les actions à mener pour rétablir le service lors d'un incident, en mode préventif ou curatif.

## **9.7 Gestion approvisionnement EAS**

Une fois par trimestre, GHD s'assure auprès de son fournisseur de disposer d'un stock local de matériel suffisant pour les besoins commerciaux, ainsi qu'un stock SAV dédié.

## **9.8 Liste des annexes du Compte Rendu Exploitation et Maintenance du réseau**

**Annexe 1** : Taux Disponibilité NRA ZO

**Annexe 2** : Suivi incidents Fibre Optique

# CONCLUSION

---

## CONCLUSION

---

L'année 2013 a donc été celle du lancement de la construction des NRAMED et de la continuité dans la réussite des objectifs commerciaux.

Le réseau de Gironde Numérique fonctionne parfaitement et commence à démontrer sur le terrain les résultats escomptés.

La confiance renouvelée du Syndicat Mixte avec le projet Gironde Numérique V2 est un gage de pérennité du partenariat.

Le bilan de cette période 2013 est donc, vu du partenaire privé, conforme aux attentes exprimées lors de la conclusion du Contrat de Partenariat Public Privé signé le 3 juillet 2009.

Ces résultats n'ont bien sûr été possibles que grâce à une **synergie** entre les équipes qui ont piloté ce projet.

**Le groupe Orange s'associe donc à Gironde Haut Débit pour remercier le Syndicat Mixte Gironde Numérique et ses partenaires, sa Présidente, les membres du bureau et l'équipe opérationnelle, pour toute l'aide qui lui ont été apporté dans l'exécution de ses missions.**

Envoyé en préfecture le 17/12/2014

Reçu en préfecture le 17/12/2014

Affiché le



gironde  
haut débit

Les Bureaux de la Cité  
23 Parvis des Chartrons  
33074 Bordeaux Cedex